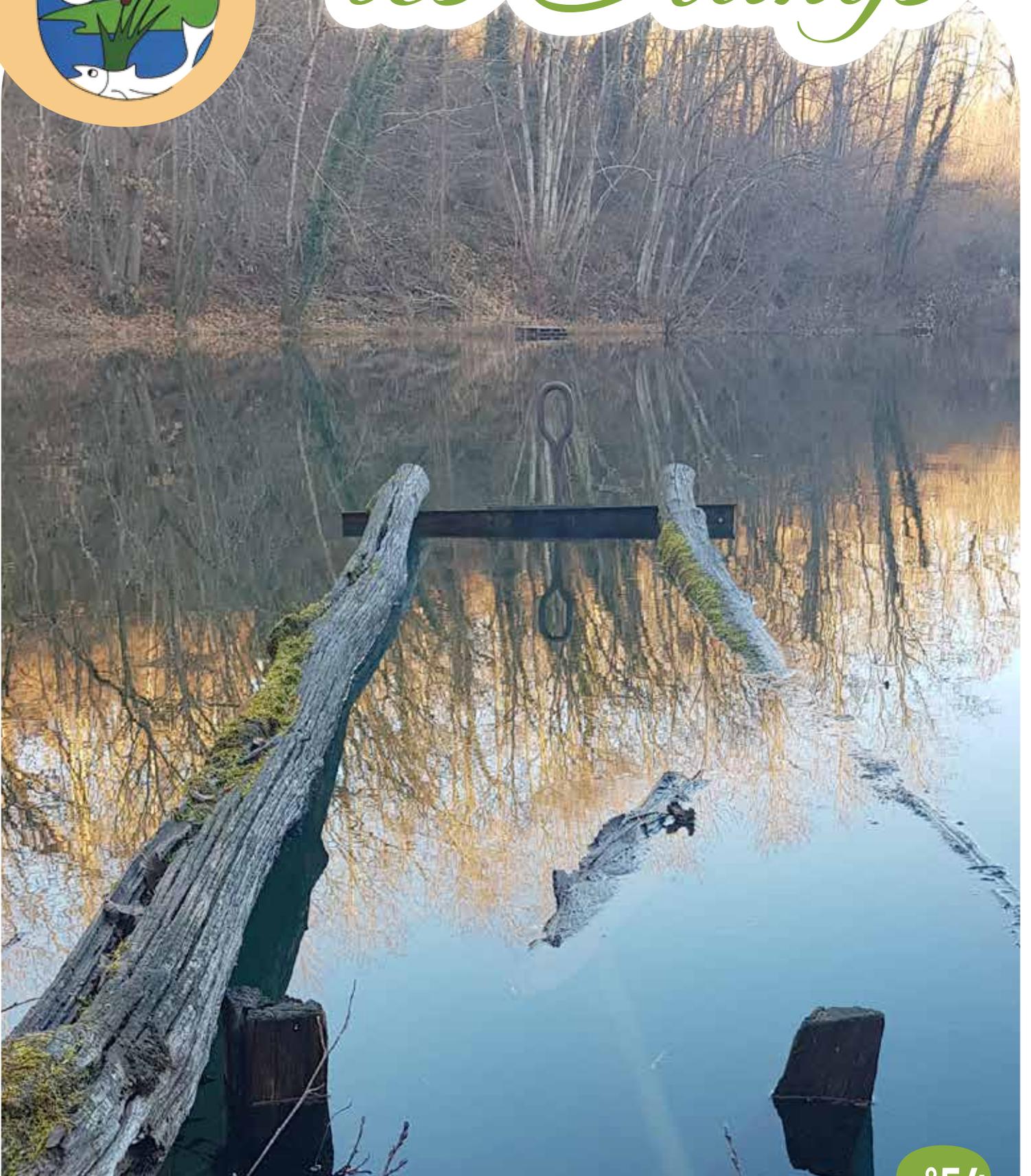


# Meyrieu les Etangs



## Numéros utiles

### → Communauté de communes Bièvre Isère Communauté

1, Av. Roland Garros - Grenoble Air Parc  
38590 ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS  
04 76 93 51 46

Ouvert au public du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### → Accueil du pôle environnement (Eau, assainissement et déchets)

1 boulevard De Lattre de Tassigny  
38260 La Côte Saint-André  
04 74 20 86 73 (eau, assainissement)  
04 74 20 98 20 (déchets)

Ouvert le lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h,  
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30  
à 17h (vendredi 16h30)

N° astreintes (en dehors des heures de bureau) :

**Urgence Assainissement** : 07 84 94 63 96

**Urgence Eau** : 04 74 20 86 78

## Démarches administratives

### → Carte d'identité

La demande se fait en mairie de Bourgoin-Jallieu, La Côte St André, Villefontaine, L'Isle d'Abeau et St Jean de Bournay.

**131 sites en Isère sont recensés pour établir les photos homologuées.**

### → Permis de conduire, carte grise

Les guichets de la préfecture et des sous-préfectures n'accueillent plus le public des permis de conduire et cartes grises. (Voir le site <http://www.isere.gouv.fr>)

### → Passeport

Seules quelques mairies sont habilitées à délivrer les nouveaux passeports biométriques. Elles disposent d'une machine spéciale qui numérise les empreintes digitales et les transmet sur une puce insérée dans le passeport.

Pour le département de l'Isère, vous pouvez entre autres vous rendre à Bourgoin-Jallieu, Crémieu, L'Isle d'Abeau, La Côte St André, La Tour du Pin, Vienne.

#### Attention !

Il est préférable de prendre rendez-vous. Il faut compter environ une 1/2 h par dossier.

### → Inscription sur la liste électorale

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par [service-public.fr](http://service-public.fr).
- Personnellement, en se rendant en mairie avec les pièces exigées.
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669\*02 et les pièces exigées.

Mise en page et Impression : Imprimerie CARLE

# Sommaire

## Informations municipales

1 à 20

Le mot du Maire	p. 1
L'hymne nationale	p. 2
L'actualité communale	p. 3 à 8
Etat civil 2023	p. 9
Exposition de peinture 2023	p. 10
La commission sociale	p. 11
Service de restauration et de garderie périscolaire en images	p. 12 à 13
Compte administratif 2023	p. 14
Délibérations 2023 du conseil municipal	p. 15
Urbanisme	p. 16
Tarifs 2024	p. 17
SMICTOM de la Bièvre	p. 18
Charte forestière	p. 19
Résidence autonomie les 4 Vallées à Châtonnay	p. 20

## La Parole est aux Sociétés

21 à 39

Sou des écoles	p. 21
Entente Football des Etangs	p. 22 à 23
Le club des Dauphins	p. 24
Amicale des anciens combattants	p. 25
Bièvre Pentathlon / Laser Run 38	p. 26
Groupe Mémoire de Meyrieu les Etangs	p. 27
Ecole de musique	p. 28 à 29
La gymnastique volontaire	p. 29
L'ACCA de Meyrieu les Etangs	p. 29
Les amis du jumelage	p. 30 à 31
L'ADMR Les Nénuphars	p. 31
La boule de Meyrieu les Etangs	p. 32 à 33
Poussières d'étoile	p. 34
Full & Light	p. 35
Le ronron des rues	p. 36
De Meyrieu au Kenya	p. 37
Syndicat de Défense des Etangs dauphinois	p. 38 à 39

## Et aussi

40 à 50

Ecole publique	p. 40 à 43
Maison d'Assistantes Maternelles	p. 44
Association des familles et bénévoles de l'EHPAD	p. 45
Amitié Meyrieu les Etangs - Wittelsheim	p. 46 à 47
Souvenir du temps passé	p. 48 à 50
Paroisse St Hugues de Bonnevaux	p. 50

## Les Meyruyards d'aujourd'hui

51

Pierre Blanc, porte-drapeau suppléant de l'amicale des anciens combattants de Meyrieu les Etangs	p. 51
--	-------

## Mairie de Meyrieu les Etangs

### Jours et horaires d'ouverture :

**Lundi de 14h à 17h - Mardi de 9h à 14h**

**Vendredi de 10h à 15h**

**Tel : 04 74 58 30 36 - [mairie@meyrieulesetangs.fr](mailto:mairie@meyrieulesetangs.fr)**

**[www.meyrieulesetangs.fr](http://www.meyrieulesetangs.fr)**

**Page facebook : commune de Meyrieu les Etangs**

**Compte Instagram :**

**<https://www.instagram.com/meyrieulesetangs>**

Couverture : Bonde de l'étang de Béronge



# Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Même si l'année 2024 est déjà bien entamée et comme je l'ai fait lors de la cérémonie de vœux le 7 janvier dernier, je profite de ces quelques lignes pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous : une année de bonne santé, de bonheur personnel, familial et professionnel. J'adresse mon soutien à toutes celles et ceux qui sont dans la souffrance. Je leur souhaite de trouver en 2024 toutes les forces nécessaires pour surmonter les épreuves.

Les années passent est c'est toujours dans un contexte de crises géopolitiques, économiques, énergétiques, de plus en plus fréquentes que nous devons agir car la plupart de nos ressources financières en dépendent. Que devons-nous espérer pour 2024, si ce n'est garder le cap sur nos objectifs à court et à long terme, nécessaires au maintien de notre qualité de vie. Nous sommes frappés de plein fouet par une inflation galopante et une explosion du coût des énergies qui retentissent violemment et directement sur les budgets de tous les foyers, mais aussi sur le budget de la commune.

Ces dernières années ont été marquées par des grands défis et je souhaite exprimer ma gratitude envers chacun d'entre vous. C'est grâce à votre engagement, votre collaboration et votre soutien que notre village surmonte les obstacles. Nous pouvons noter des réussites comme la construction de notre groupe scolaire, la remise aux normes des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale et les travaux d'isolation, de changement de chauffage et d'éclairage de la salle des fêtes ainsi que la rénovation de son parking.

### Voici quelques projets :

- Aménagement de sécurisation du carrefour de la montée de la Grange avec création d'un cheminement piéton pour personnes à mobilité réduite.
- Remplacement du chauffage fioul et changement de l'éclairage actuel par du LED de l'ancienne école maternelle.
- Extension du cimetière ainsi qu'un aménagement et pose de columbarium

- Réfection des peintures de la salle des fêtes.
- Réfection des peintures de l'accueil de la mairie.
- Isolation de la mairie avec changement des portes et fenêtres.
- Nous travaillons également avec le Conseil Municipal Jeunes sur des projets proposés par les jeunes élus :
- Création d'un city stade sur le terrain de basket
- Création d'une aire de jeux sur le terrain à l'arrière du terrain de basket
- Réflexion sur la création de chemins piétons (transport doux)

Vous le savez, Meyrieu les Etangs n'est pas un village comme les autres .....et il mérite le meilleur de nous-mêmes, notre investissement, mais surtout notre passion. D'autant plus dans cette période si singulière....! Nous prenons à cœur de continuer à faire grandir notre village avec tout le bon sens qui doit guider l'action des élus locaux. Mais rien n'est possible seul ! Et c'est en cela qu'un groupe de personnes participe activement depuis des années à construire le bon vivre de notre village : nos bénévoles ! Ces passionnés généreux ! Je les en remercie vivement.

Comme vous pouvez le constater, les sujets ne manquent pas et l'année 2024 sera, à n'en pas douter, bien chargée. Le mouvement national de baisse des dotations aux collectivités, conjugué avec les projets de la réforme territoriale, font que, plus encore nous nous devons d'être attentifs, vigilants.... aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Cette période d'ins-



tabilité doit nous inciter à la plus grande prudence sur les engagements de dépenses.

Je souhaite donc, comme en 2023, avec l'équipe municipale, poursuivre le travail sur la base de notre programme et mettre toute notre détermination au service de notre village et de ses habitants. Nous organiserons prochainement, pour plus de concertation et d'échange, une réunion publique ciblant les projets structurant de notre territoire communal.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée, pour souhaiter la bienvenue à toutes les familles qui ont choisi Meyrieu les Etangs pour vivre et je les invite à participer activement à la vie du village.

Je remercie mes adjoints et les conseillers municipaux pour le temps qu'ils consacrent à la vie de notre village. Être un élu n'est aujourd'hui pas toujours simple. Je remercie le personnel communal pour son travail permettant d'apporter à chacun un service public de qualité. Je remercie l'équipe enseignante qui fait de l'école de Meyrieu un lieu d'enseignement apprécié de tous. Je remercie enfin les membres de la commission sociale qui contribuent à aider ceux dans le besoin.

Soyez assurés de notre dévouement pour le bien être de vous tous.

Alain COUTURIER, Maire de Meyrieu les Etangs



# L'hymne national : La Marseillaise de Rouget de Lisle

L'histoire a fait de ce chant de guerre révolutionnaire un hymne national aux accents de liberté, qui accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles.

Son auteur, Claude-Joseph Rouget de Lisle, né en 1760 à Lons-le-Saunier, était capitaine du génie sous la Révolution. Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'empereur d'Autriche, il composa chez le maire de Strasbourg, dénommé Dietrich, un morceau qu'il intitula «Chant de guerre pour l'armée du Rhin».

L'hymne fut d'abord diffusé en Alsace sous forme manuscrite ou imprimée, avant d'être repris par de nombreux éditeurs parisiens. Entonné par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792, il se répandit de bouche à oreille, et son succès fut tel qu'il fut déclaré chant national le 14 juillet 1795. Il n'existe pas de version unique de la Marseillaise, qui fut mise en musique dès le début sous des formes variées, avec ou sans chant. Les premières éditions n'étaient pas signées, ce qui fit douter que Rouget de Lisle, compositeur par ailleurs plutôt médiocre, en fût réellement l'auteur. Dépassé par le retentissement de son œuvre, il retourna à l'anonymat après la Révolution, n'écrivant que quelques compositions sans succès.

Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise fut remise à l'honneur lors



de la Révolution de 1830. Berlioz en élaborait alors une orchestration qu'il dédia à Rouget de Lisle. Le roi Louis Philippe lui préféra un autre hymne plus modéré, la Parisienne.

La IIIe République choisit la Marseillaise en 1879 comme hymne national, sans définir d'harmonisation officielle. Face au grand désordre musical qui en découlait lorsque des orchestres différents se réunissaient, il fallut choisir une version de référence. Le ministère de la guerre s'en chargea en 1887, sur proposition d'une commission de musiciens professionnels.

Le 14 juillet 1915, les cendres de Rouget de Lisle furent transférées aux Invalides. En septembre 1944, une circulaire du ministère

de l'Éducation nationale préconisa de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour «célébrer notre libération et nos martyrs». Son caractère d'hymne national fut réaffirmé dans l'article 2 des constitutions de 1946 et de 1958.

Le rythme varia au cours des années : joué un peu plus vite au XXe siècle que dans sa composition d'origine, elle fut légèrement ralentie par le président Valéry Giscard d'Estaing. Son successeur François Mitterrand revint à la version plus rapide, qui prévaut aujourd'hui.

Au cours de ses deux siècles d'existence, la Marseillaise a inspiré de nombreux morceaux, de l'opéra au jazz.

**Couplet n°1**  
Allons enfants de la Patrie,  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé, (bis)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Égorger vos fils, vos compagnes !

**Refrain**  
**Couplet n°2**  
Que veut cette horde d'esclaves,  
De traîtres, de rois conjurés ?  
Pour qui ces ignobles entraves,  
Ces fers dès longtemps préparés (bis)  
Français, pour nous, ah ! quel outrage  
Quels transports il doit exciter !  
C'est nous qu'on ose méditer  
De rendre à l'antique esclavage !

**Refrain**

**Couplet n°3**  
Quoi ! des cohortes étrangères  
Feraient la loi dans nos foyers !  
Quoi ! ces phalanges mercenaires  
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)  
Grand Dieu ! par des mains enchaînées  
Nos fronts sous le joug se ploieraient  
De vils despotes deviendraient  
Les maîtres de nos destinées !

**Refrain**  
**Couplet n°4**  
Tremblez, tyrans et vous perfides  
L'opprobre de tous les partis,  
Tremblez ! vos projets parricides  
Vont enfin recevoir leurs prix ! (bis)  
Tout est soldat pour vous combattre,  
S'ils tombent, nos jeunes héros,  
La terre en produit de nouveaux,  
Contre vous tout prêts à se battre !

**Refrain**

**Couplet n°5**  
Français, en guerriers magnanimes,  
Portez ou retenez vos coups !  
Épargnez ces tristes victimes,  
À regret s'armant contre nous. (bis)  
Mais ces despotes sanguinaires,  
Mais ces complices de Bouillé,  
Tous ces tigres qui, sans pitié,  
Déchirent le sein de leur mère !

**Refrain**  
**Couplet n°6**  
Amour sacré de la Patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs  
Liberté, Liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs ! (bis)  
Sous nos drapeaux que la victoire  
Accoure à tes mâles accents,  
Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire !

**Refrain**

**Couplet n°7**  
Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus,  
Nous y trouverons leur poussière,  
Et la trace de leurs vertus, (bis)  
Bien moins jaloux de leur survivre,  
Que de partager leur cercueil,  
Nous aurons le sublime orgueil,  
De les venger ou de les suivre  
  
Le septième couplet, dont l'auteur reste à ce jour inconnu, a été ajouté en 1792.

- Refrain
- Aux armes, citoyens,
- Formez vos bataillons,
- Marchons, marchons !
- Qu'un sang impur
- Abreuve nos sillons !

# L'actualité communale

## Secrétariat de mairie

→ La mairie est ouverte au public

lundi de 14h00 à 17h00  
mardi de 9h00 à 14h00  
vendredi de 10h00 à 15h00



Morgane Ceretto s'occupe de l'accueil du public, de l'urbanisme, de l'état civil, location de salles,...



Sandrine Furling s'occupe des dossiers comptabilité, ressources humaines,...

→ Prise de rendez vous possible auprès de Monsieur le Maire ou du service urbanisme au 04 74 58 30 36

→ Nous contacter par mail à l'adresse [mairie@meyrieulesetangs.fr](mailto:mairie@meyrieulesetangs.fr)



Sandrine Furling et Morgane Ceretto



## Conseil Municipal Jeunes

Le mercredi 8 novembre se tenait le premier "Conseil Municipal Jeunes" élu le 9 septembre 2023, une première pour la commune de Meyrieu les Etangs. Sous la présidence d'Alain Couturier, Maire, et en présence de ses adjoints, Robin Barret, Corentin Clovel Panay, Lili Delannay et Chloé Lacroix ont pris officiellement leurs fonctions. En présence de leurs parents et de Georges Colombier, membre honoraire du Parlement, ils se sont vu remettre une écharpe tricolore. Les jeunes élus ont ensuite échangé sur les projets que chacun avait proposés lors de l'élection. Avec les élus adultes, ils ont décidé des trois thèmes de travail pour ce mandat jeune : améliorer l'enceinte du stade et l'aire de jeux, réfléchir à comment se retrouver entre générations (lieux, projets) et travailler sur les déplacements doux, marche et vélo dans le village. Les jeunes élus se sont retrouvés pour leur première cérémonie officielle le samedi 11 novembre 2023.





Bureau d'accueil

## L'actualité communale

### Aménagement de la mairie

Suite au transfert de l'école communale dans le nouveau groupe scolaire, la commune a récupéré une partie des locaux de l'ancienne école afin de réaliser de nouveaux aménagements.

Le bureau de Monsieur le Maire et ses adjoints se situe à l'étage de la mairie, dans l'ancienne salle du conseil municipal qui avait été transformée en 5ème classe.

L'ancienne classe du rez-de-chaussée est devenue la nouvelle salle du conseil municipal, salle des mariages et des cérémonies.

La bibliothèque (qui était l'ancienne mairie) a été séparée en 2 pièces : la salle des archives et un bureau qui pourra être utilisé par le secrétariat de mairie pour des rendez-vous avec des administrés nécessitant un espace de confidentialité. Ce bureau sera également mis à disposition pour des organismes et collectivités pour des rendez-vous, comme par exemple, les aidants numériques.

Le secrétariat comporte 2 espaces distincts avec l'espace d'accueil du public et un bureau pour le secrétariat général (ancien bureau du Maire).

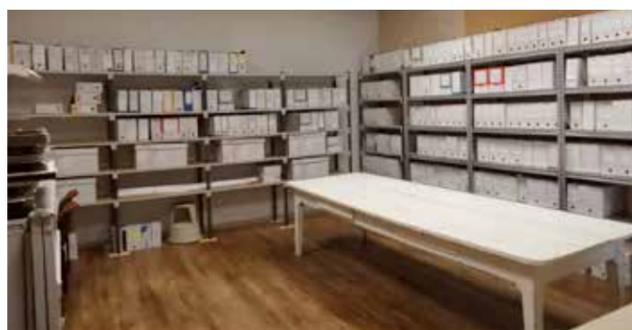
Les sanitaires de l'école, bénéficiant déjà d'un sanitaire pour personnes à mobilité réduite, servent de sanitaires pour le public.



Sanitaires public



Bureau secrétariat général



Salle des archives municipales



Salle du conseil et des mariages



### Inauguration de la nouvelle école

**C'est avec un très grand plaisir que nous avons inauguré samedi 25 mars 2023 notre nouveau groupe scolaire.**

Le nouveau groupe scolaire de Meyrieu les Étangs, dans lequel les élèves ont fait leur rentrée mardi 3 janvier, a été officiellement inauguré le samedi 25 mars 2023 en présence d'Alain Couturier Maire et son conseil municipal, Georges Colombier, membre honoraire du Parlement, Georges Saunier, Maire Honoraire, Yannick Neuder, Député et Vice-Président à la région, Jean-Pierre Barbier, Président du département, Joël Gullon, Président de Bièvre Isère Communauté, Frédérique Puissat, sénatrice et Didier Rambaud, Sénateur de l'Isère, Cathy Simon, Vice-Présidente du département, Claire Debost, Conseillère départementale, Daniel Ruet, l'architecte, de nombreux élus des communes avoisinantes ainsi que les représentants des entreprises qui ont construit le groupe scolaire, Pascale Gavasso, inspectrice de l'Éducation nationale, Stéphanie Cartier, directrice de l'école accompagnée de l'équipe enseignante. Un très grand nombre de Meyryards étaient aussi présents pour cette occasion et ont pu profiter de la visite du bâtiments.

### La concrétisation d'un projet né début 2017

Ce projet est né au début de l'année 2017 d'une réflexion et d'une étude approfondie des locaux scolaires. En effet, la mise aux normes handicap et les importants travaux à engager dans l'ancienne école nécessitaient des investissements conséquents, sans pour autant résoudre les autres difficultés comme le manque de stationnements, le manque d'isolation thermique et acoustique, l'inadaptation à de nouvelles pratiques pédagogiques telles que la motricité ou l'informatique et bien d'autres points visant à anticiper l'évolution des pratiques éducatives. Le jeudi 15 avril 2021, les marchés de travaux de construction étaient signés. Le mardi 8 juin 2021, avait lieu la pose de la première pierre. Le nouveau bâtiment a été livré fin novembre 2023 et les écoliers y ont fait leur rentrée le 3 janvier.

Lors de l'inauguration, Alain Couturier ne cachait pas sa fierté : « C'est avec un grand honneur et non sans une certaine fierté pour la municipalité de Meyrieu les Etangs que je représente, que nous inaugurons aujourd'hui ce nouvel équipement phare de la commune, son groupe scolaire. Un honneur d'abord, parce que l'école est, à mes yeux, l'une des institutions les plus importantes de la République. Sans elle, les valeurs fondatrices de notre pays, la liberté, l'égalité, la fraternité, mais aussi la laïcité ne seraient qu'utopie. Cet honneur résonne également pour moi comme la possibilité d'apporter un signe fort de reconnaissance à l'école publique, qui, comme bon nombre d'entre vous, m'a permis de grandir, de m'épanouir et de devenir un citoyen ouvert sur le monde. »

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ce beau projet, et aussi aux élus du mandat précédent avec lesquels nous l'avons commencé.

**Moins de la moitié du coût est financée par la commune**

L'impact de cette construction sur les finances communales reste limité. L'opération, d'un coût total de 2 605 138€, a été rendue possible grâce au soutien financier du Département de l'Isère, de la Région Auvergne/Rhône-Alpes, de l'État à la hauteur de 969 500€ au titre de subventions : subvention du Département 300 000€ dotation territoriale ; subvention du Département 200 000€ du plan école ; subvention de l'État 300 000€ ; subvention de l'État prime ruralité 100 000€ ; subvention de la Région 69 500€.

À cela s'ajoute le FCTVA (fonds de compensation pour la TVA), 427 347€. L'autofinancement de la commune est de 108 291 €, le reste est financé par un emprunt de la commune sur trente ans, 1 100 000€.

**École publique**

Ce bâtiment a été mis en service le mardi 3 janvier 2023 & a été inauguré le samedi 25 mars 2023

par **Alain COUTURIER**  
Maire de Meyrieu les Etangs

en présence de

<b>Denis MALVAIS</b> Jean-Pierre de Vienne	<b>Yannick NEUDER</b> Député de l'Isère	<b>Frédérique PUISSAT</b> Sénatrice de l'Isère
<b>Didier RAMBAUD</b> Sénateur de l'Isère	<b>Jean Pierre BARBIER</b> Président du Département de l'Isère	<b>Cathy SIMON</b> Vice-Présidente du Département de l'Isère
<b>Joël GULLON</b> Président de Bièvre Isère Communauté	<b>Georges COLOMBIER</b> Membre Honoraire du Parlement	<b>Georges SAUNIER</b> Maire Honoraire de Meyrieu les Etangs

**Stéphanie CARTIER**  
Directrice de l'école publique de Meyrieu les Etangs



# L'actualité communale

## Inauguration

### de la Maison d'Assistantes Maternelles « Je MAM'use »

Vendredi 8 septembre 2023, a été inaugurée la Maison d'Assistantes Maternelles en présence d'Alain Couturier, Maire, de Pascal Compigne, Maire de Sainte Anne sur Gervonde et Vice-Président de Bièvre Isère Communauté en charge de la petite enfance, enfance, jeunesse et solidarités, des adjoints et conseillers municipaux ainsi que des personnels du Relais Petite Enfance.

Cette MAM est encadrée par quatre assistantes maternelles diplômées. Cette nouvelle structure accueille seize enfants. Elle a été créée à la place de l'ancienne maternelle, dans un lieu calme qui répond aux conditions de confort, d'hygiène et de sécurité, avec un espace jeu extérieur. Le bâtiment loué par la mairie aux assistantes maternelles conserve donc sa vocation petite enfance.



## Travaux de voirie

Initialement prévus fin 2023, les travaux d'aménagement du carrefour de la montée de la Grange et de la route des Gantières, ont été décalés début 2024. Les travaux consisteront à :

- Faciliter le croisement des véhicules au niveau du stop.
- Sécuriser le cheminement piéton sur le trajet « place de l'église – école.
- Adapter le cheminement piéton pour les personnes à mobilité réduite et pour les poussettes.

**Ces travaux d'un montant de 131 994€ HT sont financés par des subventions et la commune.**

En 2024 seront lancées les études d'aménagement du carrefour de la montée du Raffet et de la route des Alpes dans le but de sécuriser les 2 arrêts de car.

En prévision également la mise en place d'une écluse au pied de la montée de Boucharin à proximité du chemin du Trêve.

Enfin dans le cadre des déplacements doux, en collaboration avec le conseil municipal des jeunes, une réflexion est lancée sur le déploiement des nouveaux chemins piétonniers ou des voiries sécurisées pour les piétons et vélos.



## Les adresses de la commune désormais certifiées et disponibles sur la Base Adresse Nationale

La Base Adresse Nationale (BAN) est la base de données de référence des adresses en France contenant la correspondance entre adresse non nominative (numéro, nom de voie, lieu-dit, commune) et position géographique de plus de 26 millions d'adresses sur le territoire français.

Elle est la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration. Elle est alimentée par les Bases Adresses Locales, bases d'adresses gérées localement par les communes conformément à l'article 169 de la Loi 3DS1. Les communes sont les seules autorités compétentes pour mettre à jour les adresses de leur territoire.

En septembre 2023, la commune a certifié l'ensemble des ces adresses et numéros d'habitation.

En tant que base de données de référence, la Base Adresse Nationale a vocation à être utilisée par un nombre croissant d'acteurs, et en particulier par les services publics.

Contribuer en tant que collectivité garantit notamment à ce que les administrés bénéficient des meilleures conditions en terme :

- de secours aux personnes,
- de livraison du courrier et des colis,
- de déploiement des réseaux,
- d'évolution des services publics de proximité (carte scolaire, santé...).

Les mises à jour seront effectuées régulièrement pour ajouter toute nouvelle habitation et modification de voiries éventuelle.



[adresse.data.gouv.fr](https://adresse.data.gouv.fr)  
Le site national de l'adresse

## Focus sur l'éclairage public

La commune a transféré sa compétence éclairage public au syndicat d'énergie TE 38.

**Présentation de TE38, territoire d'énergie Isère**

Les réseaux sont la propriété des collectivités territoriales. Pour les aider à faire face à la complexité administrative et technique de la distribution publique d'énergies et pour assurer la conservation et la valorisation de ce patrimoine, TE38 a été créé en 1994.

Il a progressivement élargi ses domaines d'intervention et est devenu l'autorité organisatrice des services publics de distribution d'électricité et de gaz pour ses communes adhérentes. Aujourd'hui, TE38 est présidé par Bertrand Lachat et regroupe 458 communes, 14 établissements publics de coopération intercommunale dont Grenoble Alpes Métropole et le Département de l'Isère. 252 communes ont transféré à TE38 la compétence éclairage public.

**Pourquoi avoir transféré à TE38 la compétence éclairage public ?**

TE38 est devenu l'acteur incontournable de l'éclairage public en Isère. Il conseille et propose aux collectivités un accompagnement à la carte dans leurs projets. A la demande de la collectivité, TE38 propose de réaliser :

- Un diagnostic technique et financier des installations d'éclairage public,
- La cartographie informatique du réseau d'éclairage public.

TE38 conseille et accompagne les communes dans leurs projets :

- Cadre réglementaire et normes en vigueur,
- Équipements à privilégier pour un éclairage de meilleure qualité et économe en énergie (durée d'éclairage, régulation et variation de tension, performance des luminaires et des sources lumineuses),

- Montage des dossiers de financement (demande de subvention, taux d'aides, délais, programme de travaux, certificats d'économie d'énergie).

TE38 réalise également la maintenance des luminaires parc à titre préventif et curatif. Pour cela, la commune dispose d'un logiciel nommé CASSINI qui permet de faire des demandes d'intervention et de suivre l'avancée des interventions.

**L'éclairage public sur la commune en 2023**

La commune compte actuellement 128 luminaires d'éclairage public répartis sur l'ensemble de son territoire. En 2016, sur proposition d'Alain Couturier, l'équipe municipale a validé le projet de rénovation des armoires et modernisation des luminaires en passant en technologie LED. Cette opération a consisté en 2016 à rénover la totalité des armoires et modifier les luminaires sur les secteurs hors centre village. En 2017, le reste des luminaires a été changé et 17 nouveaux points lumineux ont été ajoutés dans divers lieux de la commune. La luminosité des éclairages, a également été réduite de 50% pour la page horaire 23h00 - 5h00. En 2018, le chemin piétonnier reliant la salle Neyret à la mairie a été équipé en éclairage puis en 2023, ce fut au tour du parking de la nouvelle école. A noter qu'avec la mise en place des luminaires LED a été décidé de réduire la luminosité de 50%.

**Le passage en technologie LED a permis de diviser par 2 la facture d'électricité éclairage public.**

Ainsi en 2015, avant le chantier de rénovation, la facture annuelle d'électricité pour alimenter les éclairages s'élevait à 6 698,74€ TTC. En 2019, après avoir basculé l'ensemble des éclairages en LED et effectué l'éclairage du chemin piéton et ajouté 17 nouveaux points lumineux dans divers lieux de la commune.



La facture annuelle d'électricité pour alimenter les éclairages s'élevait à 3 136,00€ TTC.

**Pourquoi l'éclairage public n'est pas éteint la nuit comme cela est le cas dans certaines communes ?**

En 2021, l'équipe municipale a souhaité faire fonctionner la démocratie participative en questionnant les habitants de la commune sur leur souhait de voir ou non les lumières s'éteindre la nuit de 23h00 à 5h00. Pour cela un questionnement de la population a eu lieu du 1er septembre au 31 octobre 2021. Questionnement ouvert aux personnes de plus de 18 ans inscrites sur les listes électorales de la commune de Meyrieu les Etangs. Chacun a eu la possibilité de donner son avis sur la question en remettant un coupon réponse en mairie.

Le conseil municipal a ensuite procédé au dépouillement des coupons réponse avec les résultats suivants :

- Nombre de personnes inscrites sur les listes électorales : 669
- Nombre de personnes ayant donné réponse à la question : 141 soit 21% des personnes inscrites
- Nombre de personnes défavorables à l'extinction de l'éclairage public la nuit de 23h00 à 5h00 : 77
- Nombre de personnes favorables à l'extinction de l'éclairage public la nuit de 23h00 à 5h00 : 64

L'équipe municipale a donc décidé de ne pas éteindre la lumière la nuit. Par contre l'abaissement de la luminosité de 50% de 23h00 à 5h00 a été passé à 80%.

## Nettoyage de printemps

La municipalité, avec le concours de l'A.C.C.A., a organisé son traditionnel nettoyage de printemps le samedi 18 mars. C'est une petite équipe de bénévoles qui s'est mobilisée. Ce sont environ 250 kg de déchets qui ont été ramassés sur les trottoirs et fossés de la commune dont un très grand nombre de paquets de cigarette. Un très grand merci à tous les bénévoles pour leur action pour la commune. Bravo !



# L'actualité communale

## Attention à l'ambrosie

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L. est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du nord par introductions accidentelles successives, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

Son pollen, très allergisant, **cause un problème majeur de santé publique**. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...), peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.



**Son fort potentiel d'envahissement** lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause **des pertes de rendement** partielles voire totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Chaque pied d'ambrosie est capable de produire chaque année sur la période été-automne à la fois :

- des milliers de grains de pollen pouvant affecter les personnes allergiques

- plusieurs centaines à milliers de semences qui représentent autant de nouveaux pieds d'ambrosie pouvant se développer les années suivantes.

Ainsi, pour éviter un envahissement par les ambrosies tel que le connaissent certains territoires où la lutte devient très coûteuse, il est fortement recommandé de mettre **en œuvre, le plus précocement possible, des mesures de prévention et de lutte contre ces espèces**.

Par ailleurs, aux coûts de prévention et de lutte qui s'accroissent au fur et à mesure que les plantes se propagent, s'ajoutent des dépenses de santé. En effet, en région Auvergne-Rhône-Alpes, région française la plus concernée, l'ARS a estimé qu'en 2017, plus de 660 000 personnes de la région (soit environ 10% de la population régionale) ont été allergiques au pollen d'ambrosie, ce qui a représenté un coût total, en terme de santé, de l'ordre de 40 millions d'Euros pour la seule année 2017.

Apprenez à reconnaître l'ambrosie et surveillez vos terrains. Il faut par exemple faire attention aux environs des mangeoires pour oiseaux car les sachets de graines commercialisées pour leur alimentation contiennent parfois des graines d'ambrosie.

### Si vous pensez avoir trouvé de l'ambrosie :

1. Confirmez si possible votre observation avec une personne familière avec l'ambrosie.
2. Si c'est de l'ambrosie, vous pouvez la signaler utilisant la plateforme suivante :

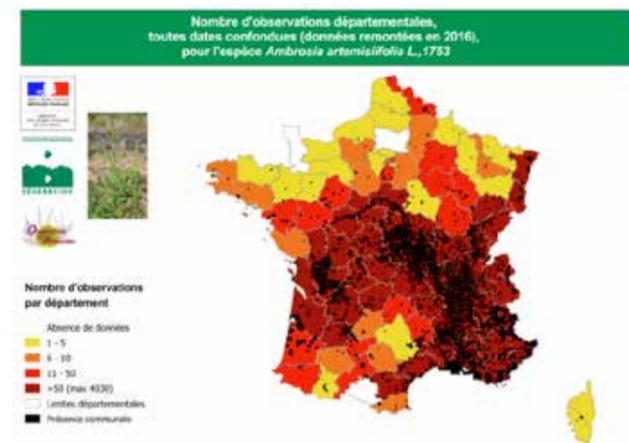
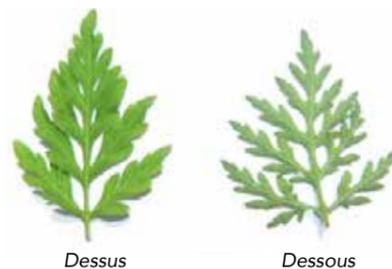


<http://www.signalement-ambrosie.fr/> (elle permet de signaler la présence d'ambrosie en ligne). Si vous préférez, vous pouvez aussi écrire à [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr) ou téléphoner au 0 972 376 888.

3. S'il y a peu de plantes, le mieux est de l'arracher avec des gants avant la floraison.
4. S'il y a trop de plantes, il existe différentes techniques à utiliser avant qu'elle ne fasse des graines : fauchage, brûleur thermique, broyage, binage, les moutons la mangent, etc.

Pour plus d'informations et accéder à de la documentation sur les moyens de lutte, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des ambrosies : [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)

Feuilles d'ambrosie (à ne pas confondre avec l'armoise)



Contact expert :  
[observatoire.ambrosie@fredon-france.org](mailto:observatoire.ambrosie@fredon-france.org)  
 +33 (0)7 68 999 350 ou +33(0)1 53 83 71 75  
 Pour s'informer : [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)  
 Pour suivre l'actu : [www.ambrosie-blog.org](http://www.ambrosie-blog.org)  
 FREDON France



Contact de votre référent communal :  
 Fabrice Durand : [mairie@meyrieulesetangs.fr](mailto:mairie@meyrieulesetangs.fr)  
 Contact de vos référents intercommunaux :  
 Bernard Crézé - [mairie.lafrette38@gmail.com](mailto:mairie.lafrette38@gmail.com) - 06 83 58 05 71  
 Laura Artaud - [laura.artaud@bievre-isere.com](mailto:laura.artaud@bievre-isere.com) - 06 40 53 56 77



# Etat civil 2023

## Ils sont nés en 2023

Mya FLORENT	le 22/03	à Bourgoin-Jallieu
Nathan DEMPIERRE	le 25/03	à Vienne
Manoa NOEL	le 28/03	à Bourgoin-Jallieu
Rose DA SILVA	le 27/04	à Bourgoin-Jallieu
Nolann VIVIER	le 22/06	à Bourgoin-Jallieu
Cassiel BLIN	le 20/07	à Bourgoin-Jallieu
Marceau CHARDON	le 27/08	à Vienne
Mattéo RIVIERE CHAPON	le 28/08	à Bron
Lino MARIÉ	le 06/09	à Bourgoin-Jallieu
Nathan DONNET	le 03/10	à Bourgoin-Jallieu
Lehany AÏNAMA	le 29/10	à Bourgoin-Jallieu
Leïo LANGEVIN THEVENET	le 06/12	à Vienne

## Ils se sont pacés en 2023

Laëtitia ESPINOSA et Jean-Michel BLIN	le 04/03
Morgane CERETTO et Clément COSTA	le 10/06
Mélanie LO CRASTO et Maélian MOREAU	le 08/07
Mylène RAWYLER et Steven DUBESSET	le 18/12

## Ils se sont mariés en 2023

Pauline BLIN et Alexandre DA SILVA	le 25/02
Anaïs NOTERMAN et Romain BRUNEL	le 29/04
Mélanie ROUGIER et Julien MATHIEU	le 10/06
Aurélien GRANJON et Mickael FRECHET	le 26/08
Céline LAZZARELLI et Maximilien LANDAIS	le 02/09
Hélène SIMÉONE et Christian SÉNÉCHAL	le 23/09

## Ils nous ont quittés en 2023

Pierre DREVON	le 19/04
Marie-Claude LARDIERE	le 21/06



## Exposition de peinture 2023

La commission culture s'est mobilisée pour cette 32ème exposition. Et oui, la 32ème exposition qui a animé notre village et qui démontre que le monde rural arrive à mobiliser des talents proches de chez nous pour apporter la culture et faire vivre notre si beau village.

Ce sont 52 peintres, 9 photographes et 8 sculpteurs et potiers ainsi que l'école publique et l'I.M.E de Meyrieu les Etangs qui ont présenté leurs œuvres. De très nombreux élus étaient également présents pour cette manifestation.

Pour l'I.M.E, au vu du travail qui a été effectué, cela montre que tout le monde peut être un artiste. Avec de la volonté et du courage, il est possible de surmonter tous les handicaps et réaliser de belles choses. Merci au personnel qui les entoure. Pour l'école nous ne pouvions pas reprocher aux enfants de faire les clowns en classe avec leur barnum qui représentait le cirque. Merci au personnel enseignant qui se mobilise chaque année pour notre exposition. Monsieur Stora, sculpteur, nous présentait,



à l'entrée de l'exposition, son œuvre « Le sans souci » qui accueillait avec sourire et bonne humeur les visiteurs. Cette sculpture nous montrait avec ses poches vides qu'il fallait acheter le catalogue pour pouvoir voter pour les meilleures œuvres. Le bénéfice de cette manifestation est reversé à l'école et à l'I.M.E pour acheter du matériel pour la culture. Monsieur Stora nous a également présenté un sapeur-pompier dont son modèle a participé avec tant d'autres à lutter contre l'incendie de Notre Dame.

Merci à Mélissa Losano pour sa présence en tant qu'invitée d'honneur. Par son talent, elle fait vivre et restaure notre patrimoine qui à certains endroits en a bien besoin. Un

grand merci à elle pour les conseils qu'elle a pu donner aux enfants et à d'autres.

Merci à tous les artistes qui ont exposé dans notre salle. Pour certains, c'était la première fois. Merci à eux pour leur présence. Le plus jeune de nos artistes était Malo, 15 ans. La beauté des tableaux qu'il a exposé montre déjà qu'il a du talent et un potentiel extraordinaire.

Merci à toute l'équipe de bénévoles qui a œuvré pour faire prendre vie à cette manifestation. La commission culture a pu remettre deux chèques. Un de 150 € à l'I.M.E et un de 400 € à l'école. Nous espérons vous voir nombreux pour la 33ème exposition.



## La commission sociale

Les membres de cette commission sont principalement des élus qui peuvent se faire aider de personnes mettant leurs compétences à disposition de la commune.

La commission se compose des personnes suivantes :

- Alain Couturier, Maire
- Joël Soris, premier adjoint en charge des affaires sociales
- Brigitte Boyet, adjointe en charge du logement
- Stéphanie Clovel-Panay, en charge des affaires scolaires et jeunesse
- Martine Soris, non élue, infirmière retraitée et membre du bureau de l'ADMR
- Jeanine Chardon, enseignante à la retraite et membre active de l'association 3ABI
- Evelyne Couturier, assistante sociale retraitée et membre du bureau de l'association 3ABI.

La commission sociale a pour mission de répondre aux besoins sociaux de la population du village.

Ce soutien s'exprime à titre individuel par

- Des conseils,
- Des orientations vers les services compétents,
- Un accompagnement si nécessaire dans la mise en place des aides.

Le relais avec les services sociaux peut s'avérer nécessaire mais dans le total respect de la vie privée du demandeur.

La commune n'étant pas légalement en charge des questions sociales, qui sont du ressort en premier lieu des services départementaux, peut s'investir plus collectivement dans des projets intercommunaux.

### Une activité spécifique de la commission sociale : la téléalarme

Le contrôle mensuel du bon fonctionnement du dispositif d'alerte est assuré par Jeanine Chardon et Evelyne Couturier, aidées des secrétaires de mairie.

Le coût de l'abonnement peut être parfois allégé par l'obtention de prises en charge diverses (par exemple par l'APA- allocation personnalisée d'Autonomie versée par le Département).

### D'autres actions ...

La commune n'attribue pas d'aide alimentaire mais adhère à l'Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère -3ABI qui soutenue par Bièvre Isère Communauté distribue 3 fois par semaine, à La Côte Saint André et à Saint Jean de Bournay des colis alimentaires, composés d'épicerie, de produits frais et de légumes, obtenus auprès de la Banque alimentaire de l'Isère, de magasins partenaires et de producteurs ou artisans locaux.

La commission sociale participe également au repas des aînés de la commune qui a eu lieu cette année le dimanche 21 janvier 2024 à la salle des fêtes. En ouverture, le maire Alain Couturier a pris la parole pour exprimer sa satisfaction de partager ce moment de retrouvailles et de convivialité avec les aînés de la commune.

« Enfin, puisqu'il paraît que le bonheur supprime la vieillesse, je vous invite à consommer tous les instants de cette journée sans modération afin que nous puissions nous retrouver toujours en forme l'année prochaine. » Le repas préparé par le Bruit Qui Court et servi par le conseil municipal et la commission sociale a fait l'unanimité.



Les doyens du repas : René Guillaud, 93 ans, Yvonne Guillaud et Denise Boyet 92 ans, avec le maire Alain Couturier



La commune dépend donc des services de la Maison du Département située Rue Guillotière - 38270 BEAUREPAIRE  
Tél 04 37 02 24 80

Le service le plus proche est le Centre médico-social de St Jean de Bournay  
04 37 02 24 80.

# Service de restauration et de garderie périscolaire en images...

L'équipe du service de restauration et de garderie périscolaire est composée de Sylvie Bron, Stéphanie Fabre-Cahuzac, Sandrine Greco et Chrystel Armanet qui a rejoint l'équipe depuis septembre 2023 suite au départ en retraite de Catherine Rieux.

Ce service est ouvert les jours de classe de 7h20 à 8h20, 11h30 à 13h30 et 16h30 à 18h30. De nombreuses activités sont proposées aux enfants lors des périodes de garderie. Les repas livrés par la cuisine centrale Guillaud Traiteur sont remis en température au sein de la cuisine satellite de l'école.



# Compte administratif 2023

## Fonctionnement

Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
<b>Produits des services</b> <i>(prestations de services, redevance occupation domaine public, remboursement de frais)</i>	69 393,93 €	<b>Charges nécessaires au fonctionnement de la commune</b> <i>(énergies, carburants, eau, entretien des bâtiments et du matériel, fournitures de bureau, affranchissements, assurances,...)</i>	248 439,83 €
<b>Impôts et taxes</b> <i>(taxe d'habitation, taxe foncière, droits de mutation, taxe sur électricité et pylônes, impôts directs, attribution de compensation...)</i>	441 810,38 €	<b>Charges du personnel communal</b> <i>(rémunérations, charges patronales, cotisations,...)</i>	224 521,85 €
<b>Dotations et participations</b> <i>(dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale...)</i>	14 6072,00 €	<b>Charges de gestion</b> <i>(subventions aux associations, participations intercommunales, indemnités des élus, ...)</i>	44 474,27 €
<b>Produits de gestion courante</b> <i>(location salles communales, fermages)</i>	13 587,43 €	<b>Charges financières</b> <i>(intérêts des emprunts)</i>	15 376,84 €
<b>Produits exceptionnels</b> <i>(vente de biens immobiliers et remboursements divers)</i>	1 738,23 €	<b>Atténuation de charges</b>	1 136,00 €
<b>Atténuation de charges</b>	2 018,23 €	<b>Opérations d'ordre</b>	2 542,35 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>674 620,20 € €</b>	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>536 491,14 € €</b>



## Investissement

Recettes d'investissement		Dépenses d'investissement	
<b>Subventions (état, département,...)</b>	50 209,25 €	<b>Remboursement du capital des emprunts</b>	929 794,59 €
<b>Autres recettes</b> <i>(FCTVA, Taxe Aménagement, TLE)</i>	318 694,47 €	<b>Opération d'équipement, études et honoraires, travaux</b> <i>(études groupe scolaire, travaux sur bâtiments, sur le stade, à l'église, au cimetière, voirie, acquisition de logiciel, et de divers matériels...)</i>	665 797,62 €
<b>Opérations d'ordre</b>	2 542,35 €	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	3 462,90 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>371 446,07 € €</b>	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 599 055,11 € €</b>

# Délibérations 2023 du conseil municipal

## Conseil municipal du 12 janvier 2023

- Tarifs 2023 (location salles communales et cimetière),
- Revalorisation participation à la protection sociale complémentaire MNT santé,
- Adhésion au COS 38,
- Résiliation de l'adhésion au CNAS,
- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG 38.

## Conseil municipal du 09 février 2023

- Mutualisation de la police municipale de St Jean de Bournay avec la commune de Meyrieu les Etangs,
- Travaux centre village – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Meyrieu les Etangs et Bièvre Isère Communauté dans le cadre du réseau d'eaux pluviales,
- Travaux Centre Village – Convention entre la commune de Meyrieu les Etangs / Bièvre Isère Communauté / les propriétaires du centre village pour la mise en séparatif des branchements particuliers,
- Annulation de la délibération 2022-017 portant sur la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023,
- Signature d'une convention de mise à disposition avec l'association assurant la gestion de la Maison des Assistantes Maternelles,
- Création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ),
- Autorisation à Monsieur le Maire à lancer la procédure de marché public pour la sécurisation de l'accès piéton et véhicules au niveau du groupe scolaire,
- Demande d'aides financières auprès du Département pour la sécurisation piétons et véhicules au niveau du groupe scolaire (RD522 / Montée de la Grange),
- Demande d'aides financières auprès de la Région pour la sécurisation piétons et véhicules au niveau du groupe scolaire (RD522 / Montée de la Grange),
- Demande d'aides financières auprès de l'Etat pour la sécurisation piétons et véhicules au niveau du groupe scolaire (RD522 / Montée de la Grange),
- Demande d'aides financières auprès du Département pour les travaux d'agrandissement du cimetière communal,
- Demande d'aides financières auprès de l'Etat pour la rénovation thermique et l'éclairage LED de l'école maternelle,
- Demande d'aides financières auprès de la Région pour les travaux d'agrandissement du cimetière communal,
- Demande d'aides financières auprès de la Préfecture de l'Isère pour la rénovation thermique et l'éclairage LED de l'école maternelle,
- Demande d'aides financières auprès de la Préfecture de l'Isère pour la sécurisation piétons et véhicules au niveau du groupe scolaire (RD522 / Montée de la Grange).

## Conseil municipal du 09 mars 2023

- Adhésion et modalités du contrat cadre de fournitures de titres restaurant pour le personnel territorial mis en place par le CDG38,
- Convention de servitudes avec ENEDIS,

- Tarifs 2023 (location salles communales et cimetière – révision caution ménage),
- Convention interventions prévention des risques professionnels,
- Mise en place d'un marché communal hebdomadaire sur la place de l'Eglise.

## Conseil municipal du 06 avril 2023

- Affectation de résultat 2022,
- Approbation du Compte Administratif 2022,
- Vote du Budget Primitif 2023,
- Approbation du Compte de Gestion 2022,
- Vote des taux d'imposition année 2023.

## Conseil municipal du 11 mai 2023

- Octroi d'une subvention exceptionnelle aux Anciens Combattants,
- Modification de poste(s) dans la filière administrative,
- Présentation du tableau des effectifs.

## Conseil municipal du 16 juin 2023

- Création de postes dans la filière technique,
- A.L.S.H vote des tarifs à compter de la rentrée 2023,
- Budget communal : Décision Modificative n°1.

## Conseil municipal du 05 septembre 2023

- Compétence Accueil de loisirs Sans Hébergement (ALSH),
- TE38 – Travaux sur réseaux d'éclairage public.

## Conseil municipal du 09 novembre 2023

- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2022,
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'assainissement non collectif pour l'année 2022,
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'eau potable pour l'année 2022,
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2022,
- TE38 – Travaux sur réseau d'éclairage public,
- Mise en place de la nomenclature M57 au 1er janvier 2024,
- Approbation de la fongibilité des crédits en M57,
- Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaire (IFTS),
- Budget communal – Décision Modificative n°2,
- Création d'une Régie de recettes diverses,
- Modification adhésion et modalités du contrat cadre de fournitures de titres restaurant pour le personnel territorial mis en place par le CDG38,
- Tarifs 2023-2024 (locations diverses),
- Budget communal – Décision Modificative n°3,
- Remboursement des frais de déplacements des agents communaux.

## Conseil municipal du 05 décembre 2023

- Budget communal – Décision Modificative n°4,
- Tarifs 2024 (location salles communales et cimetière),
- Attribution de chèques cadeaux aux agents.

# Urbanisme : avis favorables obtenus en 2023

Certificats d'Urbanisme

Me Christian SOLLIER	12, Impasse du Haut du Raffet	CU d'information
Me FURNON-RADISSON Anne TERRANOTA	Felline 371, Montée du Raffet	CU d'information
Me CHAIZE-LOGEROT Nicole	La Grange	CU d'information
Me SOLLIER Christian	707, Chemin du Brulet	CU d'information
Me CHAIZE-LOGEROT Nicole	Bois Guillaud et Brulet	CU d'information
Me SOLLIER Christian	374, Montée du Raffet	CU d'information
Me MIGEON-CROS	1008, Montée de Boucharin	CU d'information
Me FURNON-RADISSON Anne	Pont Vordas	CU d'information
Me SOLLIER Christian	341, Route des Gantières	CU d'information
Me SOLLIER Christian	214, Route des Chataigniers	CU d'information
Me SOLLIER Christian	295, Route des Chataigniers	CU d'information
Me SOLLIER Christian	La Tuilière	CU d'information
Me GAGNAIRE Edouard	120, Impasse des Routes	CU d'information
Me GAGNAIRE Edouard	La Roche	CU d'information
Me SOLLIER Christian	382, Route de Panissière	CU d'information
Me SOLLIER Christian	Le Piarday	CU d'information
Me SOLLIER Christian	15, Montée de la Grange	CU d'information
Me SOLLIER Christian	Bigotière	CU d'information
Me CHAIZE-LOGEROT Nicole	Les Vernes et Grange Nugue	CU d'information

## Permis de Construire

M. WILLEY Lionel	184, Route de Beau Soleil	Démolition et construction d'un nouvel abri de jardin
SAS NOVATHOME	Hameau de Panissière	Construction d'une maison individuelle avec garage
SAS NOVATHOME	Hameau de Panissière	Construction d'une maison individuelle avec garage

Déclarations Préalables

M. BLIN Jean-Michel	341, Route des Gantières	Ravalement de façades
M. KHEDACHE Mohamed	625, Route des Gantières	Création d'une entrée avec portail
M. LACOSTE-ARIBAUD Florian	2, Chemin des Françonnières	Création d'une véranda
M. VAUCANSON Robert	46, Impasse de la Tiripelière	Pose de capteurs solaires thermiques
M. SORIS Joël	358, Route des Gaberges	Clôture
M. JARS Nicolas	634, Chemin du Blétenay	Construction d'un abri de jardin en bois
M. PEREIRA Mathieu	539, Route des Gantières	Construction d'un mur mitoyen
M. BADIN Philippe	32, Chemin du Trêve	Toiture et auvent terrasse
Mme GAIVALLET Pauline	1297, Route de la Petite Forêt	Clôture
Mme RIVIERE Céline	100, Chemin des Françonnières	Construction d'un abri de jardin
M. KHEDACHE Mohamed	625, Route des Gantières	Construction d'un abri de jardin
Commune de Meyrieu les Etangs	55, Chemin du Ru	Changement porte et fenêtres
M. BIGA Walter	133, Chemin du Brulet	Pose de panneaux photovoltaïques
Mme PANAY Marie-Claude	181, Montée du Raffet	Portail
ECO SMART France	175, Impasse de la Combette	Pose de panneaux photovoltaïques
M. COLOMBEL Alban	1329, Chemin du Brulet	Ravalement de façades + garage
ELECTRIC CONNEXION	243, Route du Moulin	Pose de panneaux photovoltaïques
M. BADIN Philippe	32, Chemin du Trêve	Création d'une pergola
M. AUBIN Didier	768, Chemin du Brulet	Pose de panneaux solaires
EDF ENR	205, Impasse des Routes	Pose d'un générateur photovoltaïque
ISOWATT	68, Impasse du Fayolay	Pose de panneaux photovoltaïques
M. HERNANDEZ Manuel	50, Route du Plan	Création d'une piscine
M. MORALES Stéphane	775, Route des Gantières	Pose de panneaux photovoltaïques
OTOVO France	181, Route de Beau Soleil	Pose de panneaux photovoltaïques
M. PERIER Fabien	371, Montée du Raffet	Création d'un garage, modification des façades, suppression portail, création de places de parking et réhaussement de la toiture
Mme COUTURIER Sophie	Bois du Vordas	Piscine semi-enterrée
SOCIETE EUNF-RM04	654, Chemin du Brulet	Pose de panneaux photovoltaïques
M. COURT Sébastien	163, Chemin du Brulet	Pose de panneaux photovoltaïques
M. DEPARDON Norbert	1020, Montée de Boucharin	Division parcellaire
M. PERRIN Thierry	778, Chemin du Blétenay	Pose de panneaux photovoltaïques
M. BELFILS Eric	600, Route du Moulin	Création d'un appentis
M. GONIN Aurélien	614, Chemin du Blétenay	Pose de panneaux photovoltaïques
M. RAVET Tony	589, Chemin du Brulet	Création d'un abri ouvert mais non clos
Mme DELAHAUT Marine	707, Chemin du Brulet	Clôture et portail
Mme VIVIAN Anne	613, Montée du Raffet	Reconstruction à l'identique de murs endommagés et écroulés et réfection de toiture
M. GENETTAZ Hervé	719, Route des Merlières	Installation photovoltaïque en surimposition

# Tarifs 2024

## Concessions au cimetière

- Concessions trentenaire de 2m<sup>2</sup> - 30 ans : 210 €
- Concessions trentenaire de 4m<sup>2</sup> - 30 ans : 385 €
- Concession caverne - 15 ans : 505 €
- Renouvellement concession de 2 m<sup>2</sup> - 15 ans : 110 €
- Renouvellement concession de 4 m<sup>2</sup> - 15 ans : 200 €
- Renouvellement concession caverne - 15 ans : 260 €
- Reprise de caveau existant suite abandon de concession :
  - 1100 € le caveau de 2m<sup>2</sup>
  - 2200 € le caveau de 4m<sup>2</sup>

## Tarif location des salles communales

	Salle NEYRET		Salle PRERY		COMBINÉ : Salle Neyret + Prery		Salle des FÊTES	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Habitants commune et personnel communal	220 €	275 €	155 €	210 €	320 €	430 €	210 €	265 €
Famille habitants							330 €	410 €
Personnes extérieures	320 €	365 €	210 €	265 €	475 €	575 €	540 €	705 €
Associations actives sur la commune (Manifestations à but lucratif)	110 €	138 €	78 €	105 €	160 €	215 €	105 €	133 €

\*Habitants commune : Résidents et leurs parents, enfants et petits-enfants. Famille habitants : Frères, sœurs des résidents et leurs enfants.

Salle Préry - Forfait 4 Heures : Habitants : 100 € - Associations : 50 € - Extérieurs, entreprises, etc : 130 €

Pour les associations, location gratuite pour la première manifestation à but lucratif de l'année (1 ou 2 jours), puis payante à partir de la deuxième manifestation.

→ Forfait ménage en supplément lors de la réservation

- Salles des fêtes : 200 €
- Salle Prery : 120 €
- Salle Neyret : 170 €
- Salle Neyret + Préry : 290 €

Pour un ménage à faire réaliser le week-end un devis sera demandé lors de la réservation.

## Pour toutes les salles communales

- Caution matériel demandée lors de la réservation : 500 €
- Caution ménage demandée lors de la location : 290 €
- Arrhes : 50% de la location de la salle

## Location du clos du presbytère

→ 1 jour : 90 €

## Emplacement marché

- Tarif avec et sans électricité
- 30 euros le trimestre
- 10 euros / mensuel pour les saisonniers



## Location des tables, bancs et mange-debout

	Location mange-debout(s)	Location table(s)	Location banc(s)
Habitant commune	5 euros l'unité	3 euros l'unité	1 euro l'unité
Habitant hors commune	5 euros l'unité	5 euros l'unité	3 euros l'unité

## Location chambre froide :

- 80 euros/journée
- 120 euros les 2 jours
- (gratuit pour les associations de la commune)

## Exposition peinture annuelle :

- 5 euros l'emplacement d'un tableau (3 toiles maximum)
- 20 euros la table de présentation autres activités manuelles (sculpture, poterie, céramiques, bijoux et autres)
- Club photo : 4 panneaux recto-verso 70 euros

## Repas des aînés :

- 25 € pour conjoint ou accompagnant

# SMICTOM de la Bièvre

## Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Depuis le 1er janvier 2024, finies les hésitations et les erreurs de tri... Désormais, une seule et même consigne de tri : 100% des emballages et des papiers vont dans le même conteneur !

Depuis le 1er janvier 2024, il est possible de déposer dans les bacs jaunes et les bacs bleus, les emballages en plastique, en métal, en carton, les briques alimentaires et tous les papiers (journaux, magazines, livres, enveloppes...). Les conteneurs bleus seront progressivement relookés en jaune.

A partir de 2024, plus de question à se poser, si mon déchet est un emballage ou un papier, direction le conteneur jaune ! Et le verre dans le conteneur vert !

Attention, que tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans le conteneur jaune dédié aux emballages et papiers.

Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !

Réduction des déchets et recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'éco conception et en limitant les emballages mis sur le marché. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

**INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES • APLATISSEZ-LES • BIEN LES VIDER**

**TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EN MÉTAL ET CARTONNETTES**

- Toutes les bouteilles en plastique
- Tous les pots, boîtes et tubes
- Toutes les barquettes et tous les films
- Toutes les briques alimentaires, tous les emballages en carton
- Tous les aérosols, bouteilles, boîtes, tubes et petits emballages métal

**TOUS LES PAPIERS**

- Les journaux, magazines, prospectus, livres, cahiers, enveloppes...

**NE PAS METTRE :**

- Gros cartons
- Couches mouchoirs essuie-tout
- Emballages avec restes de repas
- Le verre

## Inscription au contrôle d'accès aux déchèteries

Les déchèteries de Bièvre Isère sont réservées aux particuliers et aux professionnels du territoire. Pour garantir un service de qualité tout en s'assurant de la provenance des déchets, l'intercommunalité met en place un système de contrôle d'accès par lecture de plaques d'immatriculation. Ce service est opérationnel depuis le 2 janvier.

L'inscription en ligne est obligatoire et peut être effectuée par les particuliers et les professionnels du territoire sur la page dédiée, sur le site internet de Bièvre Isère Communauté <https://bievre-isere.com/ms/eau-assainissement-et-dechets/dechets/decheteries/>.

Lors de l'inscription, se munir d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule.



## Charte forestière

### La Forêt bouge : Un outil numérique au service de votre forêt

Le site internet « La Forêt Bouge » est une boîte à outils/un site de services à destination des propriétaires forestiers et des professionnels de la filière forêt-bois.



Le site La Forêt Bouge a pour but de favoriser le contact et créer du lien entre les acteurs privés, économiques ou institutionnels du monde forestier. Il (leur) permet de faciliter les démarches, la gestion des forêts et la réalisation d'opérations sylvicoles des propriétaires et des professionnels en favorisant le regroupement du foncier et/ou de la gestion. Ainsi, la Forêt Bouge a vocation à rassembler des outils, qui existent déjà sur Internet, dans un même espace, à l'échelle nationale.

Un des objectifs principaux de cet outil innovant est de faire progresser la mobilisation des bois en forêt privée en proposant

des services innovants. De plus, cet outil informatique moderne sera susceptible de toucher une nouvelle génération de propriétaires forestiers et de les inciter à dynamiser leurs pratiques sylvicoles.

Sur le site La Forêt Bouge, les professionnels et les propriétaires forestiers peuvent créer leur compte. Cela permet à l'utilisateur d'accéder plus rapidement aux services de façon adaptée et individualisée. Les droits d'utilisation de l'outil sont limités suivant le type de compte créé.

On y trouve également des actualités ou des documents de vulgarisation que le public peut consulter à sa guise.

**FAITES BOUGER VOTRE FORÊT, DURABLEMENT**

- Créer votre compte**  
Découvrir vos bois
- Connaître les prix des bois et les intervenants** près de chez vous
- Vendre et acheter de la forêt**

# Résidence autonomie les 4 Vallées à Châtonnay

**Bièvre isère**  
COMMUNAUTÉ

La Résidence des 4 Vallées est une résidence autonomie habilitée à l'aide sociale. Elle est gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Bièvre Isère Communauté. Elle compte 56 logements.

Les résidents : Ils ont plus de 60 ans, sauf dérogation et leur autonomie est évaluée en GIR 4, 5 ou 6. Ils sont seuls ou en couple. La priorité est donnée aux ressortissants des communes de Bièvre Isère Communauté et d'Eclos-Badinières.

Les appartements sont équipés d'un coin cuisine aménagé, d'une salle de bain avec douche et toilette, de deux sonnettes d'appel d'urgence, d'une antenne TV collective et d'une prise téléphone. A leur entrée, ils signent un contrat de séjour qui définit leurs droits et obligations et celles de l'établissement (prestations, tarifs, autonomie...).

Ils ont la liberté d'aménager leur logement et de sortir comme ils le souhaitent, d'inviter qui ils veulent quand ils veulent, de s'absenter quelques jours... les résidents sont «chez eux».

## La Résidence propose différents services facultatifs

- **Restauration** : petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner, tous les jours de l'année.
- **Linge** : le résident ou la famille peut se charger de l'entretien du linge mais nous pouvons également assurer cette prestation
- **Soins** : le forfait soins nous permet d'employer deux aides-soignantes et quelques vacations d'infirmiers pour l'aide à la toilette, la prise des médicaments, l'aide à la mise des bas ou chaussettes de contention, etc.
- **Animations** : la Résidence propose quasiment quotidiennement des activités : gym, Qi Gong, chorale, activité artistique, jeux, atelier culinaire, sortie cinéma, sortie au marché, atelier mémoire, relaxation, repas à thème, rencontres et échanges, pluche des légumes...

## Quelles démarches pour rentrer aux 4 Vallées ?

### • Vous avez encore le choix :

Dossier «papier» ou dossier «dématérialisé» avec Via Trajectoire.



Les personnes doivent déposer le dossier de demande d'entrée en établissement. Ce dossier est désormais un dossier unique. Il peut être retiré à la résidence ou il peut être téléchargé sur le site internet du Département de l'Isère : [www.isere.fr](http://www.isere.fr) (rubrique social-personnes âgées-vivre en établissement).

### • Désormais vous pouvez faire la demande en ligne avec :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/GrandAge/Pages/Public/CreationDossierEtape1.aspx#?onglet=creationDossier>

Le secrétariat de la Résidence peut également vous transmettre le dossier de demande d'admission ainsi que la plaquette de présentation de la structure sur simple appel téléphonique.

N'hésitez pas à téléphoner pour plus de renseignements et pour venir visiter la résidence.



► Préparatifs culinaires avant la coupe du monde de rugby



Déception totale ! ◀

## Ouverture des prestations aux personnes «extérieures»

La signature avec le Département de l'Isère et l'Agence Régionale de Santé d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens permet notamment de bénéficier d'un forfait autonomie pour prendre en charge des actions de prévention de la perte d'autonomie avec divers objectifs : développement du lien social, maintien et développement des capacités physiques, cognitives, sensorielles, psychiques.



Madame Généraux, sa fille et sa petite fille

► Anniversaire de notre centenaire Simone Généraux, le 12/09

## Nous contacter

8, place de la gare  
38440 Châtonnay  
Tél : 04 74 58 37 08  
[residence.quatre.vallees@bievre-isere.com](mailto:residence.quatre.vallees@bievre-isere.com)  
site internet : [www.4-vallees.fr](http://www.4-vallees.fr)  
<https://www.facebook.com/foyerlogement.lesquatrevallées/>



# Sou des écoles

L'Association du Sou des Ecoles a pour objectif de récolter des fonds afin de financer des activités culturelles et pédagogiques pour les enfants de l'école. C'est la raison pour laquelle sont organisées, au fil de l'année, différentes manifestations. Elles sont aussi l'occasion de nous retrouver, membres du sou, parents, bénévoles et habitants du village afin de passer des moments conviviaux tous ensemble.

Durant cette année 2023, nous avons mis en place plusieurs manifestations.

- Le Carnaval, avec le traditionnel bal des enfants, s'est déroulé à la salle des fêtes, pour le plus grand plaisir des enfants. Ceux-ci ont pu voir brûler monsieur Carnaval et déguster des crêpes. Un concours de déguisement a également eu lieu.
- La Soirée Beaujolais : Nous avons invité la population à déguster le Beaujolais nouveau et à partager une assiette de charcuterie. L'édition 2023 fut une réelle réussite avec le groupe The Peaky's qui a animé, cette année encore, cette soirée. Une soirée qui se veut conviviale et pleine de bonne humeur !
- Croziflette et spectacle de Noël : Nos cuisiniers, une équipe de choc, nous ont préparé une excellente croziflette. Les habitants du village ont pu récupérer leurs commandes de croziflette mais aussi celles de la vente de chocolats, rhum et miel. Pour le plus grand bonheur de tous, le spectacle de Noël a de nouveau eu lieu. Les enfants ont pu présenter le résultat des séances du projet cirque auquel ils ont participé. Lors de ce spectacle, des friandises ont été distribuées à chaque élève et chaque classe a reçu des cadeaux.
- Kermesse : La kermesse a eu lieu le samedi 24 juin 2023 dans la nouvelle école. Pour débiter, les enfants et parents ont pu se confronter par équipe de 2 lors d'un «Koh-Lanta des familles» avec différentes épreuves : rigolade et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les enfants ont pu ensuite aller jouer vers les différents stands et notamment dans la structure gonflable. Grâce au travail des enseignants de l'école, les enfants nous ont présenté quelques chansons apprises pendant leurs heures de chorale. La soirée s'est clôturée par le traditionnel barbecue.
- En route pour le collège... En partenariat avec la mairie et les enseignantes, une calculatrice, un bon d'achat ainsi qu'un livre ont été remis aux élèves partant pour le collège.



Nous remercions les parents, les familles et amis qui nous ont aidés à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement des différentes manifestations organisées.

# Entente Football Des Etangs



Nouvelle saison sportive pour l'Entente Football Des Etangs, avec à sa tête, Evelyne Dorel, Vincent Di Matteo, Marie-Odile Lafond, Anthony Marin, Alain Monton, Pauline Remy, Marine Charreton, Corentin Chapot, et Matthieu Gorré, Quentin Biga, avec l'aide d'Océane Remy et Estelle Henry.

## Equipes jeunes

- En U6-U7 très peu de demande.
- Les U8-U9 comptent une vingtaine de licenciés.
- Les U10-U11 sont 18 licenciés, dont 6 filles.
- Les U12-U13 sont 15 licenciés.
- Pour la catégorie U15, nous avons 5 licenciés, qui sont en entente avec ECBF, FC Liers pour un total de 27 licenciés.
- Pour la catégorie U17, nous avons 3 licenciés EFDE, en entente avec ECBF, soit au total 17 dans cette catégorie.

Toutes ces équipes bénéficient d'éducateurs chevronnés et passionnés : Pauline Remy, Jérôme Grand pour les U8-U9. Océane Remy, Joris Berthier pour les U10-U11. Vincent Di Mattéo diplômé du CFF1, et Yannick Cochard pour les U12-U13. Sacha Teyssandier, Noah Chaffard, Thibault Gonin viennent en aide pour les U15. Thomas Leblanc pour les U17.

Les catégories U6 à U11 jouent en plateau les samedis ; le seul plaisir est de se rencontrer, tout en améliorant la technique avec le ballon.

Beaucoup de belles rencontres. Beaucoup de parents les accompagnent et les encouragent.

Pour les U13, le début de saison se concentre sur les poules de brassage. Objectif : finir dans les 2 premiers afin d'accéder au championnat départemental niveau 3.

Les U15 et U17 évoluent aussi en D3.

Alain Monton supervise les éducateurs en leur donnant de nombreux conseils avisés. Merci à lui pour son investissement dans le club.



## Equipe féminine

L'EFDE a depuis 5 ans une équipe féminine avec 10 licenciées. De nombreuses joueuses ont quitté le groupe en fin de saison mais beaucoup de nouvelles filles ont apporté jeunesse et vitalité à ce groupe.



## Equipe senior

Nous avons un groupe de 38 joueurs, avec pour entraîneur principal Sébastien Richard, secondé par Alain Monton. Pour cette saison, notre équipe fanion se retrouve en D4, et nous avons eu la chance de pouvoir créer une équipe Senior 2 qui elle jouera en D5. Nous espérons retrouver le haut du tableau avec, à la clé, une montée en D3 pour l'équipe première.

Les équipes sont suivies tous les dimanches par les membres du bureau.

Toutes nos équipes s'entraînent sur les 3 terrains :

- Châtonnay,
- Meyrieu Les Etangs,
- Ste Anne sur Gervonde.



Un grand merci à la Présidente, et aux membres du bureau, qui donnent de leur temps pour que le club vive.

Remercions tous les bénévoles qui assurent les tâches de l'ombre : parmi de nombreuses personnes, citons Joris Berthier, traçage du terrain, Lucas Gandhour, arbitre du club, Quentin Biga responsable communication, Anthony Marin responsable sponsors et boutique, Marine Charreton pour l'organisation des manifestations et Océane Remy pour l'intendance.

Merci à tous les sponsors qui investissent dans le club : jeux de maillots, lots pour le loto....

Remercions vivement les municipalités qui soutiennent le club de l'Entente Football Des Etangs pour leurs efforts financiers, l'éclairage et l'entretien du terrain... Sans ces aides, tout au long de l'année et

cette coopération, il serait difficile de travailler dans de bonnes conditions et faire évoluer et rayonner le club.

Un plus grand merci à la commune de Châtonnay pour la réfection de nos vestiaires et toilettes au stade Gilbert Cécillon.

Le club remercie tous les supporters et bénévoles présents les week-ends autour des surfaces de jeu.

Un grand merci aux personnes qui ont œuvré les saisons passées afin que le club survive.

Les membres du Bureau

**Le club vous remercie d'avance pour votre présence à toutes ces manifestations.**

### LE CLUB VOUS DONNE RENDEZ-VOUS POUR TOUTES LES MANIFESTATIONS QU'IL ORGANISE :

- Loto le 14 janvier 2024
- Tournoi en salle U8-U9 et U10-U11, U13 le 13 et 20 janvier 2024
- Croziflette le 23 mars 2024
- Soirée dansante le 25 mai 2024
- Pétanque en juin 2024
- Tournoi jeunes et seniors en juin 2024
- Assemblée Générale le 28 juin 2024
- Portes ouvertes EFDE le 7 septembre 2024
- Pétanque le 14 septembre 2024

*Bonne saison sportive à tous ! Longue vie à nos violets !*

# Le club des Dauphins

L'année 2023 est terminée, les activités du club des Dauphins ne sont que de bons souvenirs, des moments passés ensemble. Le club des Dauphins peut être satisfait de cette année écoulée, son accueil, la diversité des activités, de nouveaux adhérents de notre village mais aussi des villages voisins viennent grossir les effectifs, le club se réjouit de les recevoir, ils partagent fidèlement la vie du club. Celui-ci reste un club dynamique avec ses 72 adhérents.

Autour de la Présidente, Lucette Joly, les membres du bureau participent à la bonne gestion et au bon fonctionnement de cette association. Le choix des manifestations, sorties, repas, ... donnent à chacun, selon ses disponibilités, le plaisir de se retrouver, de favoriser des rencontres et des relations entre les personnes qui se sentent parfois isolées et ont besoin de contact. Actuellement le coût des transports et restauration est en constante augmentation, nous sommes parfois obligés d'annuler certaines sorties pour ne pénaliser personne, notamment la sortie au canal de Savières à Chanaz en juin.

## Rétrospective sur les manifestations 2023

- La saison 2023 a débuté par l'Assemblée Générale du 19 janvier. Le rapport moral a permis de rappeler les différentes activités de l'année écoulée, de présenter le bilan financier du club et de procéder à l'élection des membres du bureau. La séance levée, la «galette des rois» agrémentée de cidre a terminé ce bel après-midi.
- Toutes les deux semaines, le jeudi après-midi des activités conviviales à la salle des fêtes proposent de taper le carton, de jouer ou simplement d'échanger, le tout agrémenté d'une petite collation.
- Le premier thé dansant du 5 mars a rencontré un vif succès. Moment fort et agréable de l'agenda de l'association animé par l'orchestre « Phil Musette » qui a permis de danser sur un grand répertoire de musiques variées, à la satisfaction de tous.
- Le 6 avril, première rencontre festive et attendue par nos adhérents, Le repas "grenouilles", à la salle des fêtes, préparé par Didier le restaurateur « La Taverne d'Epoque » de Châtonnay, a fait l'unanimité des 65 convives.
- Le 9 avril, second thé dansant animé par l'orchestre Damien Annequin a regroupé très peu de danseurs, le week-end de Pâques étant peu propice à ce type de manifestation.
- Le jeudi 8 juin, repas préparé par le traiteur Gervy pour fêter les anniversaires des adhérents du 1er semestre. Onze ont reçu une corbeille garnie : Annie Berthier, Gilberte Bonin, Hélène Ferrand, Marcel Noir, Nicole Ogier, Marie-Andrée Pasquier, Georgianne Patural, Solange Pellet, Antoine Piccu, Jean Torre, Ginette Vial.
- Juillet août, c'est la trêve estivale, les activités sont suspendues.
- Septembre, reprise des activités du jeudi après-midi à la salle des fêtes tous les 15 jours.
- 12 octobre, thé dansant animé par Damien Annequin. Plus de cent amateurs de danses se sont fait plaisir.
- 28 Octobre, sortie en car pour un spectacle organisé par Génération Mouvement. « Les pépites de l'Amérique du Sud » à St Quentin Fallavier a enchanté les 33 participants.



Le bureau du Club des Dauphins

→ Avant la trêve des confiseurs, le club s'est retrouvé le 7 décembre pour le traditionnel repas de Noël à la salle des fêtes. Un petit plaisir avant les fêtes de fin d'année pour déguster un excellent repas préparé par le Traiteur «Le Grill» de Villeneuve de Marc. Ce moment convivial a été l'occasion pour fêter les anniversaires du 2ème semestre, 11 membres du club étaient à l'honneur et se sont vu remettre une corbeille garnie : Joël Cessaro, Maurice Durand, Nadine Gaglione, Marie Clo Joly, Guy et Marie Jullien, Huguette Hybert, Paulette Noir, Christiane Pastre, Arlette Thevenon. Une plante a été offerte à Guy et Marie Jullien pour leurs 60 années de mariage.

Le Club des Dauphins est toujours actif, malheureusement nous déplorons le décès Madame Simone Barruel (St Jean de Bournay) et Bruno Pellet de Meyrieu. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

## Les prochaines manifestations 2024

- Assemblée Générale du club le 18 janvier à 14 heures à la salle des fêtes suivie de la galette des rois
- Le 4 février, pour la première fois, le club organise un loto à partir de 14h à la salle des fêtes.
- Le 5 mars et le 19 avril, thé dansant à la salle des fêtes.
- Aux rencontres du jeudi après-midi, tous les quinze jours, s'ajoutent le 2ème lundi de chaque mois des activités peinture sur verre et sur porcelaine, confection de fleurs, de tableaux et poupées ..., toutes les personnes seront les bienvenues.
- D'autres repas et sorties sont programmés tout au long de l'année.

Venez rejoindre le club pour participer aux différentes activités, que ce soit celles du jeudi ou les sorties, repas, ou simplement discuter. Le Club des Dauphins vous souhaite une très bonne année 2024 à vous et ceux qui vous sont chers.



Les rencontres jeux le Jeudi tous les 15 jours



Les activités du 1er jeudi de chaque mois



# Amicale des anciens combattants

**L'objectif de notre amicale reste simple : perpétuer le souvenir de nos camarades disparus au cours de tous les conflits. C'est ainsi que nous nous réunissons au monument aux morts pour les cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre.**

En juin 2023, Charles Roussillon, adhérent à notre Amicale, domicilié au hameau du Raffet nous a quittés. Il avait effectué son service militaire en Allemagne avant d'être appelé en Algérie. Les Anciens Combattants, de nombreux porte-drapeaux et la population l'ont accompagné en notre église. Nous avons une pensée pour Sylvie son épouse, Alain et Gérard ses fils et toute leur famille.

Lors de la commémoration du 11 novembre 2023, l'insigne de porte-drapeau a été remis à Pierre Blanc. Depuis plusieurs années, il assurait le remplacement de Guy Pastre lorsqu'il était empêché pour les commémorations ou les funérailles d'Anciens Combattants du secteur. Pierre a porté le drapeau des Anciens Combattants de Meyrieu à Paris en 2017 pour le 55ème anniversaire du cessez le feu en Algérie (messe à St Louis des Invalides, commémoration au monument du Quai Branly, défilé sur les Champs Elysées et ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe) et à l'occasion du pèlerinage organisé par la FNACA à Lourdes en 2018 (cérémonies et offices religieux).

Notre amicale est associée aux activités du Groupe « Mémoire » dont les membres sont adhérents à notre association. Le projet de voyage intergénérationnel en Normandie s'est réalisé du 23 au 26 octobre 2023. Ce voyage a procuré une grande satisfaction à tous les participants. L'Amicale remercie bien sincèrement les collectivités territoriales, les

établissements bancaires, mutualistes ou associatifs ainsi que les entreprises pour leur soutien financier. Cela a permis de demander aux participants, notamment aux 31 jeunes, une participation raisonnable pour 4 jours de voyage.

Le 10 novembre 2023, le groupe «Mémoire» a organisé la traditionnelle «soupe du poilu». Cette action qui se réalise chaque année a connu un très grand succès. Notre amicale apporte tout son soutien à cette initiative et remercie les membres du groupe «Mémoire». Cette année encore, les élèves de l'école de Meyrieu les Etangs, entourés de leurs institutrices et de nombreux camarades, ont participé à nos cérémonies. La présence des enfants et celle d'un jeune porte drapeau apporte une grande satisfaction aux membres de notre association prouvant ainsi que la mémoire se transmet bien aux jeunes générations. Nous ne pouvons que les remercier avec leurs enseignantes et les encourager à perpétuer ces actions.

Nous sommes heureux d'être nombreux lors de ces commémorations : élus, population communale... L'Avant-Garde de St Jean de Bournay est toujours fidèle pour les sonneries et leur participation est très appréciée.

Comme chaque année pour le 1er novembre, notre association a déposé une gerbe sur le caveau des soldats dans notre cimetière.

La quête pour le Bleuet de France a lieu pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Le résultat de la collecte est maintenant entièrement reversé à l'œuvre du Bleuet de France. Merci à tous les donateurs.

Espérant vous retrouver toujours aussi nombreux lors des prochaines commémorations, nous vous disons : «A bientôt».

Le bureau



Insigne au porte drapeau Pierre Blanc



## Bièvre Pentathlon / Laser Run 38



Lancement du BIEVRE LASER RUN CHALLENGE en juin 2023

Après avoir organisé plusieurs compétitions officielles de Laser Run au sein de la fédération de Pentathlon Moderne les années précédentes, le club Meyruyard a proposé, pour la première fois, un nouveau modèle d'évènement Laser Run permettant la participation d'athlètes au sein du club sur un parcours officiel, mais également de sportifs sur un parcours «découverte». La seconde nouveauté est d'avoir un challenge entre deux équipes (Meyrieu les Etangs et Saint Jean de Bournay) sur différents parcours de U9 à Masters. Ce nouvel évènement a particulièrement été apprécié par tous et sera renouvelé en 2024.

Le Laser Run est l'association de 2 des 5 disciplines de l'épreuve olympique de pentathlon moderne : Le tir et la course à pied.

L'épreuve olympique de pentathlon moderne comprend également la natation, l'escrime et l'équitation (qui sera progressivement remplacée par une épreuve d'obstacles).

Il existe différentes compétitions nationales et internationales de Laser run.

Durant l'épreuve de Laser Run, des courses de 300, 600 ou 1200 mètres (selon la catégorie et le type d'épreuve) sont entrecoupées de séquences de tir (à 5m ou 10m) rappelant le biathlon.

Pouvant être considérée comme son équivalent d'été, la course à pied remplace le ski de fond, et le tir au pistolet laser remplace le tir à la carabine.

Le BIEVRE LASER RUN CHALLENGE de l'année 2023 a été remporté par l'équipe de St Jean de Bournay qui avait pour capitaine d'équipe Léo Eissautier face à Meyrieu les Etangs qui avait pour capitaine d'équipe

Maxime Ponthenier. Bravo à Estéban Ponthenier (1<sup>er</sup> dans la catégorie U11), Léonel Ponthenier (1<sup>er</sup> dans la catégorie U13), Arthur Eissautier (1<sup>er</sup> sur le parcours découverte U15-U17), Nicolas Ponthenier (1<sup>er</sup> dans la catégorie U15), Emmy Groleas (1<sup>er</sup> dans la catégorie U17-F), Tristan Goussard (1<sup>er</sup> de la catégorie U17-H), Rozenn Dreves (1<sup>ère</sup> dans la catégorie U19-F), Maxime Ponthenier (1<sup>er</sup> dans la catégorie U19-H), Jérémy Hingrez (1<sup>er</sup> dans la catégorie U22), Céline Dreves (1<sup>ère</sup> dans la catégorie, Master 40+ F), Xavier Simax (1<sup>er</sup> dans la catégorie découverte master-senior), Sébastien Ponthenier (1<sup>er</sup> dans la catégorie Master 40+ H).

Bravo également à tous les participants, capitaines d'équipe (Maxime et Léo), entraîneurs (Jérémy Hingrez et François-Xavier Goussard) et aux bénévoles qui ont permis le déroulement de cette belle compétition, qui est une fois de plus soutenue par nos partenaires : la commune de Meyrieu les Etangs, le Conseil départemental de l'Isère, la société

Effidence (Concepteur de solutions logistiques robotisées) et le Crédit mutuel.

Merci à eux de soutenir le club.

Le club «Bièvre Pentathlon - Laser Run 38», créé en 2017, rassemble aujourd'hui 35 licenciés de différentes communes : Saint Jean de Bournay, Artas, Royas et bien sûr Meyrieu les Etangs.

Le club se maintient en milieu de tableau sur l'ensemble des clubs nationaux de Pentathlon Moderne (29<sup>ème</sup> club sur 62 clubs nationaux la saison dernière) et 1<sup>er</sup> au niveau régional.

Pour la fin de saison (mai et juin), il sera proposé aux jeunes et moins jeunes souhaitant découvrir le laser run, un forfait «Découverte» avec deux mois d'entraînement\* pour 25 euros (licence FFPM comprise).

Date limite d'inscription : le 30 avril.

### Contact :

N'hésitez pas à consulter les liens ci-dessous pour être tenu informé.

- Site internet : <https://laserrun38.wixsite.com/home>
- Facebook : <https://www.facebook.com/LaserRun38>
- BESPORT : <https://www.besport.com/group/932205>



## Groupe Mémoire de Meyrieu les Etangs

L'année 2023 a vu la réalisation du 3<sup>e</sup> voyage intergénérationnel organisé par le groupe Mémoire de Meyrieu les Etangs, avec le soutien de l'amicale des Anciens Combattants.

Du 23 au 26 octobre, 31 jeunes de 10 à 19 ans et 28 aînés du village ont partagé un moment unique et inoubliable en se rendant ensemble sur les plages du Débarquement en Normandie. Plusieurs visites ont ponctué ces 4 jours, avec notamment la visite du Mémorial de Caen, d'un cimetière militaire, de Bayeux et sa célèbre tapisserie, du Mont St Michel.

Tous les participants sont revenus enchantés de ces 4 jours enrichissants.

Le devoir de mémoire et le développement du lien intergénérationnel sont les fondements du groupe Mémoire. Le 10 novembre, la restitution du voyage a eu lieu lors de la traditionnelle soupe du Poilu. Ce moment

convivial a rencontré une nouvelle fois un vif succès et a permis de rassembler plus de 250 personnes.

Fort de ces belles expériences, le groupe Mémoire envisage l'organisation d'un prochain

voyage. Que le devoir de mémoire envers nos anciens combattants et envers toutes les personnes qui ont souffert de la guerre reste la source de notre motivation et de notre investissement collectif.



Adresse de contact : [Laser.run38@gmail.com](mailto:Laser.run38@gmail.com)  
 \*forfait bimensuel : le dimanche matin de 10h-11h pour les U8 à U13 / 11h-12h pour U15 à Masters.  
 A savoir, le club est partenaire Tattoo et Pass'région.



## Ecole de musique

L'année 2023 a été marquée par le déménagement dans les anciens locaux de l'école primaire de Meyrieu.

Une nouvelle cheffe de chœur, Cécile Couturier, a repris la direction des chorales enfants et adultes. Petite rétrospective de la saison 2022-2023 :

Le concert de chorales a eu lieu à l'église de Meyrieu le dimanche 18 décembre puis nos deux chorales ont eu le plaisir de répondre à l'invitation des Amis du Livre de Ste Anne sur Gervonde pour un concert le 26 mars. Enfin une petite représentation a eu lieu le 31 mai à l'EHPAD de St Jean de Bournay. Un beau moment de partage.

Des ateliers collectifs ont pu être constitués. Il s'agit de groupes composés et dirigés par les professeurs de l'école en fonction des niveaux et/ou des besoins en pratique instrumentale (batterie, guitare, piano, ...). Les ateliers sont ouverts aux élèves de l'école et aux musiciens et chanteurs extérieurs. Ce sont des cours d'1h30, 2 fois par mois. N'hésitez pas à vous manifester !

Le 1er avril, l'école a ouvert ses portes afin de faire découvrir les différents cours proposés. Pour clôturer la matinée, un vin d'honneur réunissant élèves, sympathisants de l'école et élus des communes voisines a permis d'inaugurer les nouveaux locaux bien confortables et adaptés à nos activités.

Le concert de fin d'année a eu lieu à la salle des fêtes de Meyrieu le samedi 10 juin. Tous les élèves,

musiciens ou chanteurs ont pu exprimer leur talent devant un public chaleureux. Un camion pizza « Blondie pizza » s'était installé sur le parking pour régaler toutes les personnes venues pour l'occasion.

La rentrée de septembre nous a amené de nombreux nouveaux élèves dans à peu près toutes les disciplines, et nous avons notamment pu redémarrer les cours d'éveil musical, d'accordéon et de formation musicale qui étaient en sommeil depuis la période Covid. Au premier trimestre nous avons 55 inscrits, encore loin des 109 élèves de l'année 2019 mais en progrès très significatif par rapport aux deux années précédentes ! Nous reprenons donc confiance en l'avenir !

Récemment, le concert d'hiver a eu lieu le 17 décembre dernier à l'église et a permis de retrouver son public, merci à tous. Les chorales enfants, ados et adultes ont présenté leur nouveau répertoire et se sont produits également le 6 avril 2024 à la salle des fêtes aux côtés de chorales voisines invitées pour l'occasion.

Nous tenons à remercier les élus de la commune pour leur soutien, pour le prêt des salles et la logistique qui va avec. Nous remercions Bièvre Isère Communauté pour une subvention qui a permis l'achat de matériel.



### Composition du Bureau 2023/2024

- Sylvain Galland : Président
- Franck Chagnot-Auclair : Vice-Président
- Muriel Montès : Trésorière
- Nathalie Astier : Trésorière adjointe
- Blandine Bienvenu : Secrétaire

### Nos professeurs

C'est une fidèle équipe qui nous fait le plaisir de poursuivre l'aventure musicale de notre petite école de Meyrieu les Etangs. Nous remercions Isabelle Tournier qui nous permet de proposer à nouveau l'accordéon.

- Rémi : Piano, batterie
- Fabien : Guitare, basse et éveil musical
- Lionel : Batterie, formation musicale
- Cécile : Chorales enfants, ados et adultes

### Contact

Suivez-nous sur Facebook en cherchant notre page «EDM Meyrieu» qui vous tiendra informés de nos manifestations et n'hésitez surtout pas à nous contacter pour tout renseignement ou pour vous lancer dans la musique et/ou le chant : edm.meyrieu@gmail.com



Depuis 1976, l'association «Ecole de musique de Meyrieu les Etangs» propose des cours variés de pratique instrumentale et de chant, à des tarifs très attractifs.

Cette école est accessible aussi bien aux enfants qu'aux adultes, quel que soit le niveau. L'enseignement y est ludique et convivial.

Vous pouvez dès maintenant noter le concert très apprécié de tous le samedi 8 juin 2024 !

## La gymnastique volontaire

Cette année, le club de gym a eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles animatrices, Fabienne pour le cours du lundi et Emilie pour celui du mardi. Frédérique anime toujours le cours du vendredi.

Ce sont donc 3 cours qui sont proposés chaque semaine, en période scolaire, à la salle des fêtes du village, pour un total de 33 cours entre septembre et juin, pour chaque cours.

Les lundis de 20h à 21h, les muscles sont mis en action : abdos, fessiers, cuisses et bien d'autres encore, travaillent avec efficacité.

Mardi de 18h à 19h, le stretching permet d'étirer et de détendre les muscles. On gagne en souplesse et beaucoup de participants sont soulagés de leur mal de dos ou de la raideur de leurs genoux.

Vendredi de 8h45 à 9h45, Body zen permet de se muscler en douceur et entretenir son corps avec des exercices adaptés et moins intenses.

Il règne une bonne ambiance dans chaque cours et chacun peut trouver sa place. Le club espère vous compter parmi ses adhérents bientôt. Inscription possible tout au long de la saison. Pour plus de renseignements : 06 20 66 82 39

1 heure de cours par semaine vous coûtera à l'année 110€, 2 heures 140€, 3 heures 160€.



## L'ACCA Meyrieu les Etangs

En 2023, nous avons pu pratiquer notre loisir dans de bonnes conditions : temps idéal, chasseurs responsables. Quelques chasseurs extérieurs sont venus nous rejoindre pour pratiquer leur loisir sur notre territoire.

Comme l'an passé, nous avons investi dans 5 miradors pour la sécurité de tous et nous continuerons ainsi dans ce domaine les années à venir.

Notre plus grande satisfaction : lors d'une battue chevreuil, nous avons eu le plaisir d'avoir quelques sangliers dans le secteur chassé, ce qui nous a permis de prélever quelques bêtes.

Les 4 et 18 novembre, deux matinées « samedi à la chasse » : des personnes nous ont rejoints pour découvrir l'organisation d'une battue. Au retour de cette battue, un moment de convivialité était organisé pour permettre à tous d'échanger leurs impressions sur cette matinée très enrichissante pour beaucoup.





## Les amis du jumelage

L'année 2023 a été une année de continuation de l'association où les projets proposés lors de l'assemblée générale se sont concrétisés.

Nous avons eu la galette des rois le 13 janvier et la matinée boudin le 29 janvier. Matinée boudin qui a rencontré un grand succès. Les membres de l'association ont ensuite voulu renouveler la soirée guinguette le 13 juillet. Avec les intempéries des journées précédentes, la soirée s'est déroulée à la salle des fêtes avec un bon orchestre. Malgré

des prix attractifs pour la soirée, il y a eu une faible participation pour cette soirée conviviale. Le bénéfice de cette soirée a été de seulement soixante euros. L'association est un peu déçue du bilan financier de cette soirée. En septembre avait lieu la journée du four avec pizzas et tartes au sucre préparées par l'association. Une journée bien remplie pour les membres de l'association où tout le monde a mis la main à la pâte dans une bonne ambiance. Cette année, il n'y a pas eu de pain car nous n'avions qu'un four à notre disposition.



Si vous désirez rejoindre l'association n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook et pour plus de renseignement nous sommes à votre disposition au 06 24 58 04 17.



### Un nouveau bureau est mis en place

- **Président :**  
Joël Soris
- **Vice-président :**  
Georges Colombier
- **Trésorière :**  
Véronique Joly
- **Secrétaire :**  
Irène Jamme
- **Secrétaire adjointe :**  
Martine Soris Chalard
- **Membres actifs :**  
Tous les adhérents

L'assemblée générale des amis du jumelage de Meyrieu les Étangs a eu lieu le vendredi soir 6 octobre à la salle Préry. Après le bilan moral présenté par Joël Soris, président de l'association, c'était le tour d'un bilan financier équilibré. Il a longuement été évoqué l'année 2023 avec le flop de la soirée guinguette et la préparation du voyage en Autriche chez nos amis de Piringsdorf. L'association renouvelle pour l'année 2024 la galette des rois le 12 janvier, le 28 janvier, la matinée boudin. Pour les autres manifestations, la décision se prendra plus tard après notre voyage chez nos amis autrichiens.

Si vous désirez rejoindre l'association n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook et pour plus de renseignements nous sommes à votre disposition au 06 24 58 04 17.

## ADMR Les Nénuphars

Nous intervenons sur les communes de :

- MEYRIEU LES ETANGS,
- CHATONNAY,
- SAINTE ANNE SUR GERVONDE,
- CHARANTONNAY,
- ARTAS, LIEUDIEU,
- VILLENEUVE DE MARC,
- EYZIN PINET,
- MEYSSIEZ.

Téléphone : 04 74 53 03 01

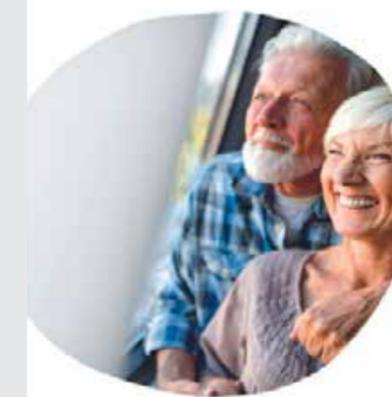


**OSONS!**  
le bénévolat  
ADMR

Partager  
Se rendre utile  
Aider



Accompagner



# La boule de Meyrieu les Etangs

Ce bulletin municipal est l'occasion de présenter l'activité de l'association « La Boule de Meyrieu les Etangs » à la population. Ce sport "Boule" est l'appellation officielle « de la Boule Lyonnaise » ou « La Longue » qui fait partie du patrimoine de Lyon. La pratique individuelle ou collective, nécessite l'élaboration d'une stratégie d'actions, un contrôle gestuel et une maîtrise émotionnelle avec des qualités techniques, tactiques et énergétiques pour une précision du lancer de la boule. C'est un sport ludique qui se pratique individuellement ou en équipe dans une ambiance conviviale et avec le plaisir de se retrouver dans un esprit d'équipe et de fair-play. Voilà quelques-unes des qualités pour être un joueur de boules lyonnaises, sport accessible à tous, du jeune au vétéran.



Une partie des membres du bureau



LA BOULE  
de  
MEYRIEU les ETANGS

### Les activités 2023

→ Réunie le 12 janvier 2023 en Assemblée Générale, la grande famille de boulistes, forte de 26 licenciés, est venue nombreuse honorer la saison 2022, riche en animations et compétitions. Une assemblée générale placée sous le signe du positif avec des indicateurs qui donnent le sourire. Le Président Georges Colombier a accueilli et remercié les participants de leur présence et souligné le plaisir de se retrouver ensemble pour cette nouvelle année 2023. Le rapport d'activité de l'année 2022 a été présenté par le secrétaire Georges Saunier. Année de reprise suite aux restrictions sanitaires liées à la Covid l'année précédente. Philippe Duval a présenté le rapport financier du 1 septembre 2021 au 30 août 2022 correspondant à la saison bouliste. Les finances sont saines et permettent à la saison bouliste de se dérouler sereinement. Lors de cette Assemblée Générale, le bureau a été reconduit à l'unanimité des présents, Serge Ligonnet et Guy Wagner sont intégrés au bureau.

→ Réunion du 28 mars de l'ensemble des licenciés pour organiser les prochaines compétitions qui se dérouleront les 22 avril et 21 mai. Lors de cette réunion ont été évoquées la remise en état des jeux de boules situés vers les vestiaires et vers la cure et différentes questions liées au bon déroulement de la saison sportive, notamment, les pré-fédéraux 3ème division qui se sont déroulés sur nos terrains le 15 Avril pour compléter les jeux de « La Boule du Vieux Château » de Châttonnay.

- Concours 32 doublettes du 22 avril : ce concours était complet et a vu la victoire de la doublette Robert Perrou / Maurice Treynard (Eyzin-Pinet) sur Denis Plantier / Josette Bossy (Meyrieu les Etangs)
- Concours du 21 mai, celui-ci était prévu le 5 Juin. En raison de la fête de la Pentecôte il a été avancé.
  - Le 1<sup>er</sup> 32 Simple 4ème Division à 8 heures était complet et a vu la victoire de Pascal Bonnardel (Cour et Buis) face à Alain Bois (Renage).
  - Le 2<sup>ème</sup> 32 Simple 3 & 4ème Division de 9 heures, complet, a vu la victoire de Florent Neyret (Tramolé) sur Ivan Delic (Meyrieu)
  - Le 16 doublettes à 14 heures, avec seulement 14 inscrits, a vu la victoire de la doublette J. Louis Seraille / Yves Laurencin (Chatonnay) sur Grégory Courand / Nadège Benedetti (St Genix d'Aoste)
- Comme l'année précédente, le Président Georges Colombier et les membres du bureau ont convié les anciens licenciés de « La Boule de Meyrieu les Etangs » depuis sa création ainsi que ceux et celles qui désirent découvrir la boule lyonnaise à partager une journée détente le samedi 12 août.
- Cette année, peu d'anciens ont répondu à notre invitation, 28 boulistes se sont retrouvés pour cette compétition amicale. La journée a commencé à 9 heures par un casse-croûte puis une partie de boules le matin et une l'après-midi. La forte cha-

leur n'a pas permis de faire plus de parties. A midi, les conjointes et conjoints étaient invités à un barbecue regroupant 48 convives dans une ambiance festive et amicale.

- Le 10 septembre, « But d'Honneur » entre sociétaires et membres honoraires. Le matin vingt-quatre boulistes fervents de la boule Lyonnaise s'affrontent en toute amitié au cours de parties acharnées. Cette journée non-stop a été interrompue à midi pour partager un repas grenouilles au restaurant « Les Peupliers chez Didier » à Royas, ouvert spécialement pour nous satisfaire avec nos conjointes et conjoints. Ces rencontres sportives se sont terminées par les phases finales et le but d'honneur est revenu à Christophe Lardière qui s'est imposé devant Roger Colombier. Cette journée conviviale a été un franc succès.
- En 2023, les effectifs de la Boule de Meyrieu les Etangs sont inchangés, soit 26 licenciés compétiteurs et loisirs et 9 membres honoraires. Merci et félicitations à nos boulistes qui représentent les couleurs de notre société dans les différentes compétitions organisées dans les communes voisines.

Nous déplorons le décès de Daniel Besesty, fervent licencié, toujours présent à nos manifestations qui nous a quittés en novembre 2023. Nous adressons à toute sa famille nos sincères condoléances.



But d'honneur : Photo de groupe au restaurant « Chez Didier » à Royas



Journée détente 12 août : les boulistes

Tous les mercredis, l'été sur le terrain de boules à Meyrieu les Etangs, l'hiver au bouldrome de St Jean de Bournay, les licenciés peuvent pratiquer dans une ambiance conviviale la boule lyonnaise, soit en entraînement pour les compétiteurs, soit en loisir pour les autres.

Le bouldrome, propriété de Bièvre Isère Communauté, géré par le Comité de Ges-

tion du Bouldrome «La Boule du Pays St Jeannais», regroupe les clubs de Châttonnay, Meyrieu les Etangs, St Agnin sur Bion, St Jean de Bournay, Savas-Mépin et Tramolé. Ces six clubs, à tour de rôle, préparent les jeux et tiennent la buvette. De nombreux concours se produisent pendant la saison hivernale et permettent aux sociétés extérieures de se confronter.

### Programme des concours pour 2024 organisés à Meyrieu les Etangs

- Concours 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> division en 32 doublettes le samedi 20 avril après-midi
- Concours du dimanche 2 juin.
  - Le 32 Simple 4<sup>ème</sup> division à 8 heures
  - Le 32 Simple 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> division à 9 heures
  - Le 16 Doublettes l'après-midi.

Venez nous rejoindre. Vous serez les bienvenus que ce soit pour la compétition ou du loisir, entre collègues le mercredi.



## Poussières d'Étoile

Une année sous le signe du changement pour l'association, après avoir fêté sur scène ses 20 ans l'année dernière, travaille à la finalisation de son nouveau spectacle qui s'intitulera «Haute couture», avec une immersion dans le monde de la mode, un défilé en chansons mêlant chorégraphies et mise en scène.

Nous aurons la chance d'être en outre vêtus de quelques costumes de scène appartenant à l'Opéra de Lyon, une véritable chance pour nous de faire revivre ces créations uniques dans un autre contexte. La première de ce spectacle a lieu le samedi 30 mars à Saint Jean de Bournay à la salle Claire Delage. C'était le 21ème spectacle de l'association ! Il faut chaque fois se renouveler, trouver des nouveaux axes scéniques pour satisfaire notre public et toujours sensibiliser autour de notre combat pour les enfants.

Outre nos spectacles tous publics à grande échelle, nous proposons aussi des représentations plus intimes. Nous allons chanter dans les E.H.P.A.D. ou pour d'autres associations qui organisent des repas spectacle par exemple. Ces moments plus confidentiels font partie aussi de notre activité et nous remercions les dirigeants de ces structures pour leur confiance dans nos capacités à animer leurs événements. Ces manifestations favorisent également notre combat.

Cette année, l'association a fait un pas de côté en proposant, en parallèle de son activité, le spectacle de Damien «Égoïstement Live», plongeant le public dans l'univers de ce dernier. Ce fut un long travail de préparation, de recherches scénographiques et techniques notamment pour les éclairages, mais le résultat en valait la peine. Le 7 octobre 2023, 16 personnes, choristes, danseurs, pianiste, ont accompagné Damien sur scène. Nous sommes fiers d'avoir pu proposer ce spectacle unique dans ce lieu et au cœur de notre village. Libre d'agencer l'espace de la salle Neyret selon nos désirs, nous avons réussi à lui donner une autre dimension, le pari était osé et nous l'avons réussi à en croire les réactions du public.

Grâce à ce spectacle, nous avons pu dégager un don de 1000 euros pour aider l'association «Ma vie Lia» qui, tout comme nous, apporte une aide financière et matérielle aux enfants atteints de leucémies et autres cancers rares en propo-



sant des activités aux enfants hospitalisés et en aidant au renouvellement de matériel de loisirs. Notre aide soutient la recherche médicale notamment celle sur le cancer de l'enfant qui reste malheureusement un axe moins rentable pour les laboratoires que d'autres pathologies. Tout apport complémentaire est donc vital pour les équipes de chercheurs.

La culture reste une de nos plus belles libertés, nous avons la chance de la mettre au service des autres mais sans le public, nous ne pourrions pas la faire exister alors merci à ce public si fidèle et précieux pour nous... à très vite !!!!

Musicalement. Damien



## Full & Light,

Une année riche en événements et partages pour un club résolument tourné vers l'extérieur.

Convivial et transgénérationnel, le club propose à chacune et chacun de pratiquer la boxe pieds/poings dans un cadre sécurisant et en coopération dans l'opposition. Nous proposons également des séances de préparation physique générale ainsi qu'une approche pragmatique de la self-défense.



Janvier 2023 marque le grand retour des compétitions avec le Kick Light.

Quatre combattants ont défendu les couleurs du club avec brio lors des sélections régionales. Parmi eux, un qualifié pour le championnat de France en février, qui reviendra avec une médaille de la plus belle couleur. En avril, six compétiteurs qualifiés fin 2022 se sont rendus au championnat de France de Light Contact et Point Fighting en Normandie. Six engagés, dont cinq pour une première expérience au niveau national, sont revenus avec 8 médailles.

Le sport n'étant pas que compétition, d'autres moments forts ont ponctué la saison :

- Un goûter-apéritif avec déguisements et crêpes pour le Carnaval.
- Moment de cohésion sympathique lors d'une découverte de la boxe pour les

éducateurs sportifs de l'École de Rugby Entente les 4 clochers - catégorie M14.

→ Stage avec Gueric Billet, champion du Monde Pro en K-1 (coups de poings, de pieds, et genoux) et son entraîneur Severin Perraud-Chemardin, dédicaces et photos concluront cette journée.

→ La formation des adhérents est toujours une priorité du club :

- Formation mensuelle au kyusho pour 3 des encadrants (maîtrise des points vitaux - self défense)
- Formation fédérale pour Ludovic Plot, adhérent depuis 4 ans, qui obtient le diplôme de Moniteur fédéral de niveau 2 en Kick Boxing. L'association compte à ce jour 5 encadrants sportifs, tous bénévoles, pour encadrer les 120 adhérents de cette saison.

La fin de saison marque la période des passages de grades, moment important

car cela permet de valider les compétences acquises durant toute la saison. Le grade jaune 2ème degré permet l'accès à la compétition en light contact (puissance contrôlée) sur tatami.

Enfin arrive l'Assemblée Générale et un repas de fin de saison.

Dès fin août, les entraînements libres reprennent pour les adhérents déjà pratiquants afin de retrouver souplesse et rythme, en attendant la reprise des cours officiels le 11 septembre, pour les débutants et confirmés, répartis sur les 9 cours hebdomadaires.

Le premier trimestre a été riche en événements, avec

- Un entraînement partagé avec le club Gerland fin septembre.
- Un championnat Light Contact régional en novembre avec un plateau relevé, une belle prestation de nos adhérents et 6 qualifiés pour le championnat de France à venir.
- Une journée d'initiation aux sports de combats avec 80 jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse à Bourgoin-Jallieu.
- La coupe de Noël, dernière compétition de l'année pour les enfants.
- La traditionnelle soirée de Noël, avec adhérents et famille avec remise des cadeaux et repas partagé.



Contact : FULL & LIGHT

<http://fullandlight.fr>  
208 route de l'Amballon  
38790 Charantonnay  
Port : 06 84 71 42 11  
Mail : fullandlight@free.fr

## Le ronron des rues



**Pour notre première année d'existence, le bilan de notre activité est éloquent. Nous sommes à 96 prises en charge de chats sur Meyrieu les Etangs, Saint Jean de Bournay et les environs.**

Nous avons pu faire adopter 56 chats grâce aux relais des familles d'accueil. N'ayant pas de structure de type refuge, nous ne pouvons prendre en charge les chats que si nous trouvons une famille d'accueil pour eux.

Pour 2023, nous avons eu 140 euros de subventions de la commune de Saint Jean de Bournay. Même si nous bénéficions de tarifs associations auprès des deux vétérinaires de Saint Jean de Bournay, les frais occasionnés pour ces prises en charge n'ont été possibles que grâce aux dons et aux adoptions. Nous remercions donc les donateurs et les adoptants grâce à qui nos actions ont pu être financées.

Sur les 56 adoptions, 10 chats sont des chats adultes. Nous récupérons beaucoup de chatons et ne pouvons pas répondre malheureusement à l'ensemble des demandes. Nous sommes quotidiennement confrontés à la misère féline avec des chats qui n'ont reçu aucun soin et dont l'état de santé est mauvais. Il y a là un vrai problème sanitaire par les maladies véhiculées par ces chats, ils n'ont pas choisi d'être errants, ils le sont par négligence de l'humain. C'est pourquoi à chaque adoption de chaton, nous demandons un chèque de caution restitué lorsque l'adoptant a fait stériliser le chat en question. Cela responsabilise les adoptants et assure une vie plus longue aux chats adoptés. En effet, les chats non stérilisés sont davantage sujets aux conséquences de bagarres avec des congénères : abcès, sida du chat... La gestion des chats errants nous confronte à la misère féline. C'est pourquoi, il nous a fallu faire euthanasier sur avis vétérinaire 3 chats, un pour péritonite infectieuse féline, maladie souvent fatale pour laquelle aucun vaccin n'existe et très contagieuse et 2 pour abrégé leurs souffrances. 4 sont morts spontanément sur pronostic vital réservé dont deux chatons de 3 jours.

Les prises en charge se font par des bénévoles quasiment toujours dans l'urgence, les week-ends y compris, les appels viennent de personnes qui n'ont aucune solution pour un chat qui n'est pas le leur mais ils refusent d'être indifférents à la souffrance de l'animal et donc cherchent une solution. Nous les aidons dans la limite de nos fonds et des solutions que nous pouvons trouver pour accueillir l'animal. Les chats errants sont en grande partie des chats qui ont été sociabilisés, se sont égarés, ont été abandonnés. Nous n'avons que très peu de chats sauvages.

Nous sommes satisfaits de voir que 96 chats ont été pris en charge et que sur ce nombre, 56 chats ont été adoptés. Ce sont 56 chats sortis de la rue qui auront une perspective de vie autre que celle qui semblait tracée pour eux. 11 chats sauvages ont été remis sur site après stérilisation et identification. L'association, grâce aux bénévoles, assure leur suivi : nourriture, état de santé des animaux, amélioration de leurs conditions de vie avec la construction d'abris. 21 chats sont en famille d'accueil dans l'attente d'être adoptés.

Certaines communes ont pris conscience du problème sanitaire que génère la prolifération des chats errants et souhaitent limiter la misère féline. Villeneuve de Marc a budgété la stérilisation et l'identification de 5 chats errants sur 2023 et nous a sollicités pour les aider et prendre en charge cette mission en signant une convention avec nous. Par ailleurs, la commune de Châtonnay souhaite prendre en charge 10 chats errants sur sa commune. Nous sommes heureux de contribuer dans une modeste mesure à la protection de ces chats et de voir que des élus



prennent toute la mesure du problème sachant qu'un couple de chats a une descendance de 20 736 chats en 4 ans, on comprend l'importance de ne pas fermer les yeux face à ce problème.

Beaucoup de belles histoires nous ont réjouis : un chat a été retrouvé sur Meyrieu les Etangs après 2 mois de disparition, suite à un déménagement. Nous avons été sollicités pour vérifier s'il était "pucé" car il rôdait autour d'une maison et était très sociable. Il ne l'était pas mais les réseaux ont permis de retrouver les propriétaires. Un autre chat a été retrouvé sur Charantonnay, une dame le nourrissait à Saint Jean de Bournay ; un jour, le chat est rentré dans sa voiture, elle l'a ramené chez elle et nous a sollicités pour vérification de son état sanitaire. Ce chat était identifié : il appartenait à une personne de Saint Jean de Bournay qui l'avait perdu 1 an et demi plus tôt, un soir de vogue. Depuis, elle avait déménagé à Pont Evêque et nous a assurés en récupérant Winnie qu'elle passerait, cette année, son plus beau Noël. Tinou, une de nos premières adoptions sur Meyrieu est un chat qui a passé 2 ans dans le jardin des ifs à Saint Jean de Bournay suite au déménagement de ses maîtres ; ils avaient deux chats et en avait laissé un au jardin des ifs. Il est resté là dans l'indifférence quasi-totale. Une habitante nous a sollicités car elle le nourrissait et avait connu ses anciens propriétaires mais ne pouvait le prendre. Nous l'avons donc proposé à l'adoption, ce chat avait en plus été surexposé aux UV de par son errance et était porteur d'un carcinome des oreilles (chats aux oreilles blanches plus sujets à ce problème). La personne qui l'a adopté a été informée de cet état de fait et a accepté de l'adopter et de lui proposer une vie exceptionnelle tant affectivement que matériellement. Tinou n'est pas un vagabond, il apprécie désormais sa maison douillette. Par ailleurs, une minette de 13 ans Esmeralda, a parcouru environ 13 km et a été retrouvée à Charantonnay avec un tatouage quasiment illisible. A force de combinaisons entre ce qu'il nous semblait lire comme lettres et chiffres et les renseignements de l'ICAD, nous avons réussi à retrouver l'heureux propriétaire qui habitait Saint Agnin sur Bion.

Nous sommes confrontés quotidiennement à la sollicitation d'habitants démunis. Ils ne savent pas vers qui se tourner alors qu'ils ont un ou plusieurs chats errants qui viennent autour de leur domicile. Ces chats ne sont la propriété de personne, ils ne sont pas pris en charge. Leur statut a changé, ils sont considérés comme des êtres vivants doués de sensibilité. Dans les faits ils n'intéressent pas grand monde. La privation de nourriture, n'est pas une réponse à la prolifération des chats errants. Seule la stérilisation peut la limiter. L'article L 214-17 du code rural stipule que priver de nourriture et d'abreuvement un animal est reconnue cruauté passive.

Nous vous remercions pour vos soutiens, vos dons, le matériel, votre aide. Tout cela contribue à rendre la tâche plus légère au regard de l'ampleur du problème mais ce bilan de l'année 2023 est très motivant et nous gardons notre objectif premier : limiter la misère féline.

*Muriel Montès, Présidente de l'Association Le ronron des rues*

## De Meyrieu au Kenya

### Le pourquoi de l'association FRIENDS OF ROMBO

**L'association a été créée pour soutenir de petits projets locaux portés par des membres de la communauté maasai de Rombo, au sud du Kenya.**

« L'école sous les arbres » en est un parfait exemple : Il y a environ 8 ans, 2 voisins et amis sont venus nous demander de les aider à ouvrir une petite école maternelle afin que les enfants les plus jeunes puissent aller à l'école sans avoir à parcourir plusieurs kilomètres à pied dans la savane. Nous avons de suite répondu à leur appel en leur finançant des bancs, un bureau et un tableau noir. Le tout installé sous un arbre et l'école était lancée !

Au fil des ans, l'école sous les arbres a grandi, avec la construction d'un premier bâtiment en matériaux locaux, puis en tôles ondulées avec sol en béton, des livres d'enseignement, du matériel pour les enfants, puis, enfin en 2023, un vrai bâtiment en « dur » !

2015 : Achat du tableau noir, des bancs et d'un bureau.

2016 : Aide à la construction d'un bâtiment et de WC, achat de supports pédagogiques et de réservoirs d'eau.

2017 : Don de petit matériel (crayons de couleurs, feutres, gommes, etc.). Achat de denrées alimentaires.

2018 : Aide à la construction d'un bâtiment en « dur ». Achat de portes, de volets et de denrées alimentaires.

2019 : Bétonnage du sol, achat d'un second tableau noir, d'un bureau pour l'instituteur, diverses réparations.

2022 : premier voyage au Kenya après la pandémie.

En 2023, nous avons pu acheter des ustensiles de cuisine pour la préparation du « porridge » de midi (casserole, cuillères, etc.), mais aussi financer l'achat de denrées alimentaires pour l'inauguration du nouveau bâtiment. Nous avons surtout aidé à financer l'achat du titre de propriété du terrain sur lequel l'école est installée, et tout cela en grande partie grâce... à vos dons !



Et pourtant ces dons se font de plus en plus rares, mettant en danger nos actions à court terme, alors même qu'avec de petites sommes, nous pouvons faire de grandes actions !

Alors si vous souhaitez nous aider à soutenir l'école sous les arbres et nos autres projets, n'hésitez pas à nous faire un don et à nous contacter par mail : [friends.of.rombo@free.fr](mailto:friends.of.rombo@free.fr) pour toute information !



# Syndicat de Défense et de Promotion des Etangs Dauphinois

**Notre département compte plus d'un millier d'étangs principalement situés en Nord-Isère. Ils ont été créés au Moyen Âge par des moines pour servir de réservoir d'eau, actionner les moulins mais surtout pour produire des poissons et nourrir ainsi les populations.**

Le devenir de ce patrimoine exceptionnel, créé par l'homme, n'est plus assuré par le manque d'entretien, les absences de vidange, l'envasement, le vieillissement des structures, des ouvrages de vidange non fonctionnels, ...

Fort de ce constat, nous avons mis en place la Charte des Etangs pour « Maintenir, Préserver, Valoriser les étangs en Isère » avec l'aide importante du Département en moyens humains et financiers sans perdre de vue l'objectif principal à savoir assurer la défense des intérêts de nos adhérents.

En 2022, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, il a été acté de transformer le Syndicat de Défense et de Promotion des Etangs Dauphinois en Association « Etangs Isère » reprenant toutes les actions du

syndicat initialement créé. Cette évolution a permis la création d'un poste de technicienne en 2021 pour accompagner nos adhérents sur le plan administratif, par une assistance technique et juridique, des formations. Les objectifs principaux de ce soutien sont :

- Accompagner les personnes n'ayant pas encore de dossier de vidange, dans la constitution de leur demande.
- Diagnostiquer les diverses problématiques liées aux étangs (état des structures, des ouvrages, gestion et réglementation, habitats pour la faune et la flore...) en effectuant un état des lieux de l'existant et en proposant des solutions aux difficultés présent sur chaque site. Ainsi en 2023, 22 diagnostics ont été réalisés.

- Compléter ces diagnostics par une bathymétrie à l'aide d'un bateau sondeur, technique qui permet d'estimer le volume d'eau, la quantité de vase, de visualiser les berges et les ouvrages de l'étang.
- Rénover nos étangs via un conventionnement avec le Département, et bénéficier d'aides techniques et financières sur différentes actions de réfection avec un cumul d'aides pouvant atteindre jusqu'à 15 000€.



76 kg de crevettes récoltées sur 2 sites

## L'expérimentation de plusieurs filières innovantes :

- Filière piscicole : en relation avec les pisciculteurs locaux, étude de faisabilité qui consiste à produire du poisson dans nos étangs jusqu'à la création d'un atelier permettant de le transformer localement en produits finis prêts à consommer.
- Filière ranaculture : axée sur la grenouille rousse en partenariat avec le syndicat de Bourgogne-Franche-Comté. Pour le lancement d'une première expérimentation, 10 sites ont été sélectionnés en Isère. Notre projet est en attente de l'approbation de la D.R.E.A.L., organisme d'Etat qui nous demande des justificatifs démesurés, gardons espoir !
- Filière crevetticulture : Cette expérimentation concerne une espèce de crevettes d'eau douce fort appréciée par les gastronomes.

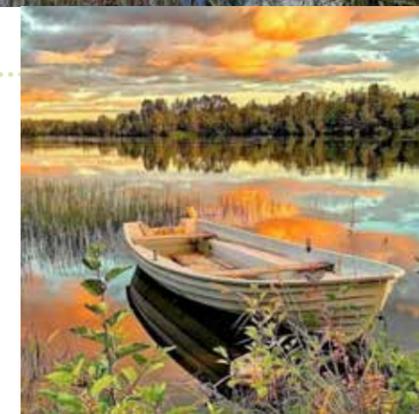
C'est donc la phase de grossissement qui est réalisée en bassins en terre fertilisées de 400 à 1000m<sup>2</sup> après avoir acquis des post-larves de crevettes (quelques mm) chez un fournisseur situé dans le département du Gers. En 2023, deux bassins ont été expérimentés ; après 4 mois de grossissement, les crevettes atteignaient 18 cm de long, pour un poids moyen de 23g. Sur les deux sites, la récolte de 76 kg s'est avérée honorable, ce qui nous permet de persévérer en 2024 en créant un troisième site. Nous espérons renforcer nos compétences techniques pour mieux maîtriser cette activité locale et extensive prometteuse.



Moment convivial, dégustation des crevettes après la pêche

## Autres services rendus aux adhérents

- Dossiers d'étude de contournement des cours d'eau et classement en « eau close »
- Estimation des valeurs d'un étang en relation avec la SAFER, notaires, ...
- Lutte contre les espèces indésirables, animales ou végétales
- Organisation de conférences et formations relatives aux étangs.
- Acquisition de matériels (effaroucheur à cormorans, faucardeuse, ...) mis à disposition de nos adhérents moyennant une petite location
- Rédaction d'un dépliant des droits et devoirs des propriétaires riverains de rivière
- Conseils techniques, analyses d'eau...



## Salon des étangs

Un temps fort en cette année 2023 a été consacré au salon des étangs créé et mis en place par l'Association « Etangs Isère » les 26, 27 et 28 mai au Château Louis XI à La Côte St André.

Cet événement a été le premier au niveau national consacré au patrimoine des étangs, regroupant plus d'une centaine d'exposants en quatre pôles : le patrimoine, la pisciculture, la gastronomie et la pêche de loisir.

Des associations locales, régionales et nationales ont présenté de nombreuses manifestations, conférences, dégustations, ... appréciées de tous. Plus de 100 bénévoles pour préparer, organiser et gérer ces trois journées. L'objectif a été atteint, plus de 2000 visiteurs ont découvert les étangs sous toutes leurs formes et partagé cette passion qui les anime mais aussi récolter de nouvelles adhésions à notre association.

Ce salon, repris au niveau national, se tiendra du 19 au 21 avril 2024, en Touraine (Grange de Meslay) et sera organisé par le Syndicat des étangs du Val de Loire.

Remerciements appuyés à Monsieur J.P. Barbier et aux services du Département, à Monsieur J. Gullon, à la Ville de La Côte St André et aux services de Bièvre Isère Communauté, aux exposants, partenaires, et mécènes, .... Merci à tous les bénévoles.



Site Internet pour suivre toutes les informations utiles sur la vie du SDPED : <http://etangs-isere.fr/>



## Ecole publique

En septembre 2023 fut la première rentrée dans les locaux de l'école Montée de la Grange.

L'équipe et les effectifs sont stables cette année :

- Mme Rostaing Dominique avec 22 PS-MS-GS + Sylvie Bron Atsem
- Mme Pavaglio Marlène avec 20 MS-CP+ Sandrine Greco Atsem
- Mme Alonso-Bordet Séverine avec 24 CE2
- Mme Carette Nathalie avec 20 CE1-CM1
- Mme Cartier Stéphanie avec 22 CM1-CM2, déchargée le mardi par Mr Rivoiron Philippe.
- L'effectif de l'école est de 108 élèves, dont 31 maternelles et 77 élémentaires.

L'an dernier, de nombreuses sorties scolaires et activités pédagogiques ont été réalisées :

- Toutes les classes ont fait un projet sur l'eau et ont participé au prix des DDEN. Le spectacle de fin d'année a été réalisé sur le même thème.
- Les CE2-CM1-CM2 se sont rendus aux grottes de Thais et aux jardins des fontaines pétifiantes à La Sône.

→ Les PS-MS-GS-CP-CE1 sont allés à l'aquarium de Lyon et au Parc de la Tête d'Or.

→ Toutes les classes ont organisé une balade avec pique-nique en fin d'année.

Depuis la rentrée, les élèves ont bénéficié de 8 séances de cirque avec l'intervenant Sébastien Carette. Suite à ce travail, le spectacle de Noël a été préparé et produit le 16 décembre. Ce fut un bon moment.

Nous avons organisé la semaine du goût en octobre, conclue par un goûter salé international grâce à la participation importante des parents qui ont confectionné des plats variés et originaux.

Les séances à la piscine de la Côte St André ont commencé en décembre cette année pour les CP-CE1-CM2.

L'équipe enseignante souhaite à tous une très bonne année scolaire.



## Classe de petite, moyenne et grande sections - Année scolaire 2023/2024

**Enseignante :**

Dominique Rostaing

**Atsem :**

Sylvie Bron

**De haut en bas  
et de gauche à droite :**

Cristiano Ferrante

Lucie Berchoux Cano - Elyah Ainama

Félicien Beau - Morgane Villard

Alessio Deschaseaux

Malo Fernandes - Elyne Armand

Tidiane Vial - Mya Langevin

Maxence Moreau - Eva Costa

Apolline Guillo

Lina Maldonado

Aristide Lacoste-Aribaud

Félicien Pacotte - Johan Giordano

Léane Boyet - Tiago Oliveira Pinho

Mathis



# Ecole publique

## Classe de moyenne section et CP - Année scolaire 2023/2024



**Enseignante :**  
Marlène Pavaglio

**ATSEM :**  
Sandrine Greco

**De haut en bas  
et de gauche à droite :**

Louna Grand - Liam Fernandes  
Célia Lacroix - Léanne Vivier  
Mahé Carras  
Pablo François-Brazier

Mia Content - Kilian Second  
Elio Bouchon - Andréas Saino  
Malo Frechet - Maxence Marchal  
Zoé Giordano

Evan kartes - Paolo Ingrao  
Kelian Gonnet - Elsa Fernandez  
Lya Armanet - Louis Chardon  
Théane Lebon

## Classe de CE2 - Année scolaire 2023/2024



**Enseignante :**  
Séverine Alonso Bordet

**AESH :**  
Anaïs Hoarau

**De haut en bas  
et de gauche à droite :**

Alessio Di-Lorenzo - Léonie Nguyen  
Léo Second - Naël Salvi  
Julia Willey - Lucas Mougenot  
Alban Montoya

Tiziano Ingrao - Lalie Gruber  
Lyana Simon - Léo Barranco  
Mathis Grand - Emirhan Saglan  
Léo Khedache - Lara Khedache

Jules Brenier - Amélia Mouries  
Constance Guillo - Louis Genin  
Valentin Desloire - Emma Desloire  
Calie Content - Anaïs Plaza  
Julie Sourou

## Classe de CE1 et CM1 - Année scolaire 2023/2024



**Enseignante :**  
Nathalie Carette

**De haut en bas  
et de gauche à droite :**

Louane Carras - Théo Galimard  
Valentin Marchal - Lilian Vargoz  
Gaby Delannay - Timéo Saino

Gabin frechet  
Mael Revellin-Clerc  
Aldyn Bejatoski - Hugo Pras-Petit  
Sofia Mercier-Sibué - Lilou Bouchon

Léane Thomas - Théa Nicol  
Lioni Colomb Venditti  
Lana Moracchini - Eloïse Boyet  
Lucas Chardon - Lana Ferrante

## Classe de CM1 et CM2 - Année scolaire 2023/2024



**Enseignants :**  
Stéphanie Cartier  
Philippe Rivoiron

**AESH :**  
Caroline Malain

**De haut en bas  
et de gauche à droite :**

Cléo Carmantrand - Sacha Mercier-  
Sibué - Mathis François-Brazier  
Adriano Simax - Noa Gonin  
Grégoire Guillo - Ylan Lebon

Robin barret - Hugo Pereira  
Luna Barranco  
Andréa Lacoste-Aribaud  
Edouard Beguin  
Milo Villard - Lili Delannay

Lenzo Colomb Venditti  
Lénaïc Greco - Lyne Thomas  
Elisa Boulud - Mia Begarra  
Léa Nicol - Baptyste Charvin Meynier

# Maison d'assistantes maternelles

## “Je MAM 'USE”

La MAM je MAM' USE a ouvert ses portes le 27 mars dernier.

Nous sommes ravies de pouvoir accueillir les enfants dans de si beaux locaux, que nous avons repensés et réaménagés pour eux, afin de pouvoir leur proposer différentes activités comme la cuisine, la lecture, toutes les activités manuelles et de motricité.

Nous avons pu profiter également du bel espace de jeu extérieur avec les cabanes, les tricycles, les jeux d'agilité ... Prendre aussi nos repas à l'ombre des arbres et même se rafraîchir avec de belles batailles d'eau. Petits et grands ont vite adopté la vie à la MAM.

Celle-ci peut accueillir jusqu'à 16 enfants simultanément, à partir de 2 mois et demi, domiciliés sur Meyrieu les Etangs ou ailleurs. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une élève en stage de troisième, pendant 1 semaine, pour lui faire découvrir le métier d'assistante maternelle. Nous sommes très heureuses de travailler au sein de notre MAM et avons déjà plein d'idées pour cette nouvelle année.

Pour nous contacter, nos coordonnées sont disponibles sur le site internet de la commune de Meyrieu les Etangs, rubrique «Enfance et jeunesse».



# Association des familles et bénévoles de l'EHPAD

C'est toujours avec plaisir que les bénévoles de l'association s'activent à l'Ehpad et proposent chaque semaine diverses activités.

- **Les lotos du lundi**, animés par les bénévoles, attirent de très nombreux résidents, heureux des petits lots qui leur sont offerts.
- **Les vendredis en chansons**, soit en finançant des spectacles de chanteurs, soit en demandant à des chanteurs bénévoles de venir, permettent à tous les résidents qui le souhaitent de chanter. Au cours de la dernière année, l'association a offert la prestation de 8 chanteurs ou musiciens. La venue de «Poussières d'étoile» pour le Noël de l'association enchante toujours les résidents.
- **Les chorales du secteur**, invitées par l'Association, («Toile à voile» de St Jean



Colis de Noël 2023

de Bournay, «Lali lala» de Charantonnay, «Chant'Agny» d'Eclosse Badinières et «Les Gantières» de Meyrieu les Etangs) se sont produites en concert au premier semestre 2023. Cette ouverture sur le monde extérieur est l'un des objectifs de l'association.

- **Les bénévoles préparent toujours des crêpes pour la Chandeleur**. Elles sont servies à tous les résidents avec l'aide des soignants. Au cours de l'année, un goûter avec glaces est offert ainsi qu'un goûter « brioches ».

- **Pour Noël**, les bénévoles ont le plaisir de confectionner et d'offrir des colis à chacun des résidents. La visite des bénévoles qui les distribuent est un moment de partage apprécié tant par les résidents que par les bénévoles.

L'association est aussi présente lors de nombreuses activités (anniversaires ...) proposées au plus grand nombre des résidents par Stéphane, animateur de l'Ehpad, en aidant à la mise en place des résidents dans la salle d'animation ainsi que pour l'installation de chacun lors de la messe mensuelle avec la participation du club du Sourire.

**Nous tenons à remercier :**

- Les représentants des collectivités territoriales (Conseil départemental, Communes) qui contribuent par leurs subventions au financement de nos activités,
- Tous les chanteurs bénévoles qui répondent présent aux sollicitations de l'association.

Les 20 bénévoles de l'association, prêts à continuer leur action, apprécient ces rencontres avec les résidents qui, par leurs sourires et leurs mots gentils, les enrichissent et leur apportent beaucoup de joie.



Les bénévoles et «Poussière d'Étoiles le 16 décembre 2023



# Amitié Meyrieu les Etangs - Wittelsheim

Le 10 juin 2023, la ville de Wittelsheim dévoilait officiellement ses 4 plaques commémorant ses liens de fraternité et d'amitié avec ses villes et départements « amis ».

Une belle journée pour les délégations du Cher, du Berry, de Bürstadt et de Meyrieu les Etangs au cours de laquelle la conseillère Rose-Marie Beck, en charge des jumelages, a rappelé l'origine de ces liens d'amitié, entretenus au fil du temps par des séjours réciproques.

- **Département du Cher** : par le biais d'un parrainage, le département du Cher est venu en aide aux habitants de Wittelsheim, alors que le centre-ville avait été en grande partie détruit par les combats de la Seconde Guerre mondiale. L'Entraide Française du Cher, présidée par le Général André Challe, dont la famille était d'origine alsacienne, apporta son aide à Wittelsheim, devenue ville filleule du Cher.
- **Bürstadt** : afin de faire taire le passé sinistre entre la France et l'Allemagne, le maire de Wittelsheim, René Arnold, le Bürgermeister de Bürstadt, Horst Strecker, ont souhaité jumeler leurs deux communes. en 1982 : 350 personnes avaient fait le voyage dans les deux sens. Depuis, des échanges transfrontaliers réguliers et intenses ont matérialisé le souhait des deux édiles : visites officielles d'élus, échanges sportifs et associatifs. Une place de Bürstadt a été inaugurée à Wittelsheim en 2009. À cette occasion, un arbre et un banc, toujours visibles aujourd'hui, ont été offerts par la ville jumelle allemande.
- **Meyrieu-les-Etangs** : Après la Seconde Guerre mondiale, une dizaine d'enfants de la cité Langenzug de Wittelsheim ont été chaleureusement accueilli par des familles de Meyrieu Les Etangs, par le biais de l'Entraide française. Un geste de solidarité a été ensuite entretenu par de nombreux échanges amicaux, faisant de Meyrieu les Etangs un village « ami » de Wittelsheim.



## L'arbre de la fraternité



Un arbre de la fraternité a été symboliquement planté à côté de la roseraie par tous les élus réunis. Une essence choisie pour traverser le temps !

Une délégation de meyryuards conduite par Alain Couturier avait fait le déplacement pour cette occasion.



**Arbre de la fraternité  
planté le 10 juin 2023  
lors de l'inauguration  
du rez-de-chaussée de la Mairie**





en collaboration avec le Département du Cher,  
la commune de Bürstadt  
et la commune de Meyrieu-les-Étangs




Cette plaque, posée solennellement le 10 juin 2023 à l'occasion de l'inauguration de la mairie rénovée, commémore les liens d'amitié entre la commune de Wittelsheim et la commune de Meyrieu-les-Étangs en terre.

Après la Seconde Guerre mondiale, une dizaine d'enfants de la cité Langenzug de Wittelsheim ont été chaleureusement accueilli par des familles du village després de Meyrieu-les-Étangs, par le biais de l'Entraide Française. Ce remarquable geste de solidarité a été ensuite entretenu par de nombreux échanges amicaux, faisant de Meyrieu-les-Étangs une ville « amie » de Wittelsheim.

Diese Gedenktafel, die am 10. Juni 2023 anlässlich der Einweihung des renovierten Rathauses feierlich angebracht wurde, erinnert an die freundschaftlichen Bande zwischen der Gemeinde Wittelsheim und der Gemeinde Meyrieu-les-Étangs in terre.

Nach dem Zweiten Weltkrieg wurden ein Dutzend Kinder aus dem Gut Langenzug in Wittelsheim von Familien aus dem Dauphiné-Dorf Meyrieu-les-Étangs über französische Hilfe (durch "Entraide Française") herzlich willkommen gehalten. Diese bemerkenswerte Geste der Solidarität wurde dann durch zahlreiche freundschaftliche Besuche aufrechterhalten und machte Meyrieu-les-Étangs zu einer „Freundin“ Wittelsheims.

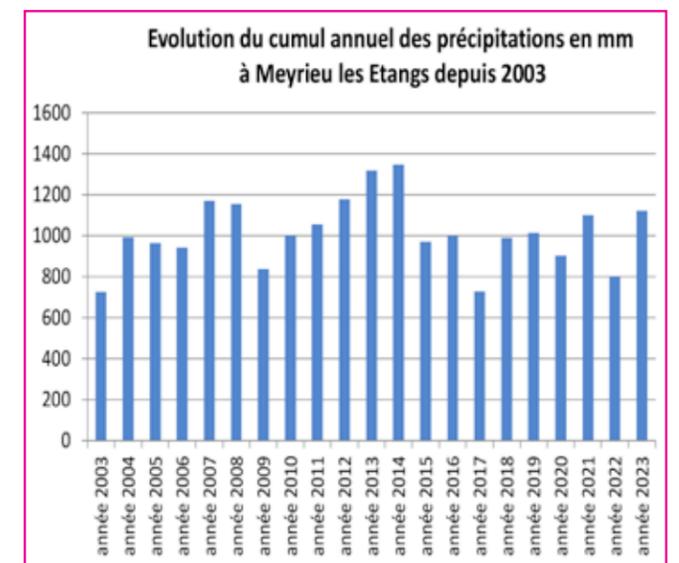
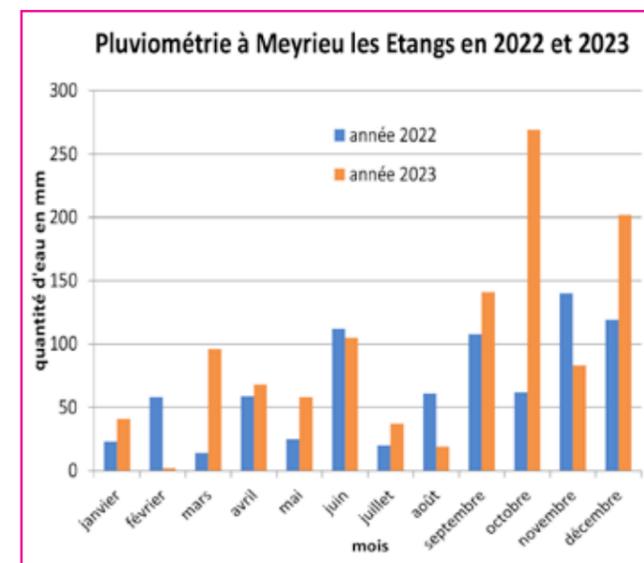


# Les précipitations à Meyrieu les Etangs en 2023

Le cumul des précipitations pour l'année 2023 sur notre commune est de 1121 mm contre 801 mm en 2022.

Le mois le plus humide a été octobre avec 269 mm et le plus sec, février, avec seulement 2 mm. L'année 2023 présente un cumul de précipitations au-dessus de la moyenne des 10 dernières années, évaluée à 1026 mm. Les relevés effectués nous permettent d'avoir désormais une vision

de l'évolution des précipitations sur notre commune sur les 20 dernières années. Merci à Rolland Blein pour la fourniture de ces relevés de précipitation sans oublier Roger Guillot qui a effectué ces relevés pendant de nombreuses années.



# Souvenir du temps passé

## Meyrieu en 1906

Le 17 février 1906, Armand Fallières est élu Président de la République à la suite d'Émile Loubet. La France connaîtra 3 présidents du Conseil Maurice Rouvier, Ferdinand Sarrien et Georges Clemenceau. Que s'est-il passé cette là à Meyrieu ?

En 1906 la France connaît un ensemble de troubles survenus en de multiples régions de France, consécutif à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 et au décret du 29 décembre 1905, prévoyant l'inventaire des biens des Églises, essentiellement de l'Église catholique, puisque près de 95 % de la population française à l'époque est baptisée dans la religion catholique.

La loi de séparation des Églises et de l'État prévoyant la disparition des établissements publics du culte et l'affectation des édifices destinés à l'exercice du culte à des associations cultuelles à former, la nécessité d'un inventaire des biens gérés par ces établissements était naturellement apparue lors des débats parlementaires.

### Et notre village cette année-là ?

Le maire de la commune en 1906 est Jules Servanin élu en 1901 et qui exercera la fonction jusqu'en 1918.

Le conseil municipal est composé de 12 membres : Jules Servanin maire, Jean Badin adjoint et les conseillers municipaux Jean Pierre Eymard, Jean Perrichon, Abel Pellet, Jean François Guillaud, Séraphin Sémanaz, François Granjon, Henri Ogier, Ferdinand Villon, Désiré Bontemps et Jean François Joly.

Cette année-là, un recensement de la population fut réalisé. La commune compte 590 habitants.

### La population est répartie dans différents hameaux :

Grand' Maison	101 habitants
Langouvert	101 habitants
Boucharin	63 habitants
Chevron	72 habitants
La Roche	39 habitants
Menon	22 habitants
Le Raffet	69 habitants
Panissière	43 habitants
La Petite Forêt	42 habitants
Mollard et Blétenay	29 habitants
Les Mouilles	6 habitants
Montjoux	3 habitants

Il y aura 18 naissances, 9 mariages et 11 décès.

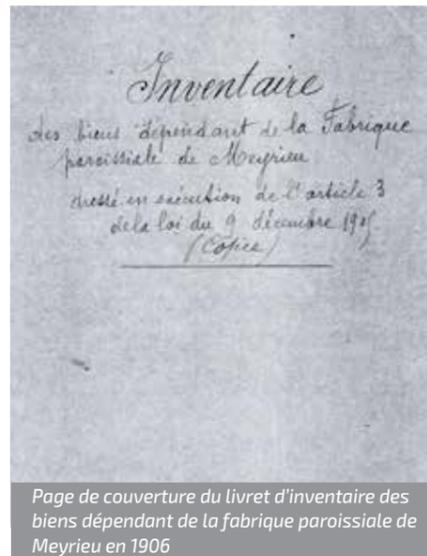
Comme dans toute la France, notre village n'échappe pas à l'inventaire des biens de l'Église. Cet inventaire se fait sans trouble particulier le 10 mars 1906 à 15h00. Seront présents Joseph Bonvallet charron à Saint Jean

de Bournay, et Narcisse Carloz, garde champêtre de la commune de Meyrieu, témoins requis en l'absence de messieurs le Président et membres du bureau des marguilliers de la Fabrique Paroissiale de Meyrieu. (La fabrique paroissiale était constituée de membres nommés marguilliers (clercs et laïcs) ayant la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction et entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse).

Avant l'ouverture de la séance, l'abbé Rémi Sarrel, curé de Meyrieu de 1888 à 1907, déclare qu'il refuse formellement d'assister à l'inventaire se réservant seulement d'intervenir au moment qu'il jugera convenable pour formuler toutes revendications utiles. Sont également présents, monsieur Nicolai, commissaire spécial de police de Vienne, et Alfred Forest, receveur des domaines à Saint Jean de Bournay dûment commissionné et assermenté, spécialement délégué par le directeur des domaines de Grenoble.

Recensement de la population en 1906 par hameau

Synthèse du recensement de la population par âge de naissance



Page de couverture du livret d'inventaire des biens dépendant de la fabrique paroissiale de Meyrieu en 1906

Liste des actes de naissance de la commune de Meyrieu en 1906

Liste des actes de décès de la commune de Meyrieu en 1906

Liste des actes de mariage de la commune de Meyrieu en 1906

Après avoir été admis à pénétrer librement dans l'église de Meyrieu, les présents ont procédé à l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature détenus par la Fabrique paroissiale de Meyrieu.

### Sont inventoriés :

- **Dans la sacristie :** un meuble composé d'un buffet et d'un placard latéral, une armoire genre garde robe, un poêle avec ses tuyaux, un prie Dieu et une chaise en paille, une aube et un surplis en mauvais état, trois chapes et trois étoles de couleur blanche, noire et violette, neuf ornements complets comprenant chasubles, manipules, étoles, voiles. Egalement une écharpe blanche avec franges dorées, quatre costumes noirs enfant de chœur, un ostensor en métal doré, un ciboire, un petit crucifix en cuivre, trois croix de procession dont deux de confrérie, quatre lampadaires en bois pour cérémonies mortuaires revendiqués par le curé de Crachier, burettes et plateau, un bénitier portatif avec goupillon, linge divers.
- **Dans l'église :** un maître autel en pierre, un autel dit de la Sainte Vierge en ciment, un autel dit de Saint Joseph en bois en mauvais état, une statue de la Vierge et de Saint Joseph, une statue dite du Sacré

Cœur de Jésus, une table de communion en pierre, fonts baptismaux en pierre dure, un bénitier d'entrée, une chaire en bois dur avec abat voix ouvragé et escalier tournant, un grand Christ en terre cuite sur bois blanc, un chemin de croix en 14 tableaux cadres dorés, 3 bancs d'œuvre revendiqués par les familles Barral, Berger, Couturier, douze bancs en bois blanc formant prie Dieu de 4 mètres environ, cinquante chaises appartenant aux fidèles, un confessionnal en bois, quatre stalles de chœur en bois, six bancs ordinaires, un grand lustre à 6 branches revendiqué par les habitants du hameau du Trève, un petit lustre, une lampe de chœur, deux nappes de communion, dix chandeliers sur le maître autel, douze petits chandeliers sur les autels latéraux, trois vases à fleurs et une petite sonnette. Le tabernacle qui se trouve ouvert au moment de l'opération ne renferme aucun objet.

- **Dans le clocher :** une cloche en bronze d'environ 700kg, une cloche en bronze d'environ 350kg.
- Aucun livre et document de comptabilité se rapportant à la Fabrique n'est trouvé dans les dépendances de l'église. Cet établissement ne possède pas de meuble fermant à triple serrure.
- Est inventoriée une parcelle de terrain

de 7 ares formant une dépendance du presbytère, lequel est édifié sur un terrain communal. Sur la parcelle se trouve un hangar.

### « Cela s'est passé en 1906 à Meyrieu »

Extrait du registre aux délibérations du conseil municipal. Séance extraordinaire du 22 avril 1906

«Le conseil municipal de la commune de Meyrieu s'est réuni sous la présidence de M. Servanin, maire. Etaient présents MM. Badin, Eymard, Pellet, Perrichon, Bontemps, Ogier, Granjon, Semanaz, Guillaud, Joly et Servanin, Maire. Etaient absent M. Villon. M. Semanaz a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de l'acte de cession gratuite de terrain passé entre la commune de Meyrieu et M. François Guillaud, propriétaire à Chevron, en vue de l'élargissement du chemin vicinal n°1 dans la traversée de Chevron.

Le conseil approuve à l'unanimité et sans observation ledit acte de cession gratuite. Fait et délibéré à Meyrieu.»

# Souvenir du temps passé

## Meyrieu en 1906



# Paroisse St Hugues de Bonnevaux

## Au pied du clocher de Meyrieu les Etangs...

### Sainte Blandine

L'un des trois vitraux situé dans le chœur de l'église de Meyrieu représente Sainte Blandine.

Qui était Sainte Blandine ?

À l'origine esclave romaine, Blandine se joint à la communauté chrétienne. Blandine et ses 47 compagnons (dont l'évêque de Lyon, Saint Pothin) sont morts soit en prison, soit livrés aux bêtes dans l'amphithéâtre des Trois Gaules, retrouvé sous le jardin des plantes de la Croix-Rousse.

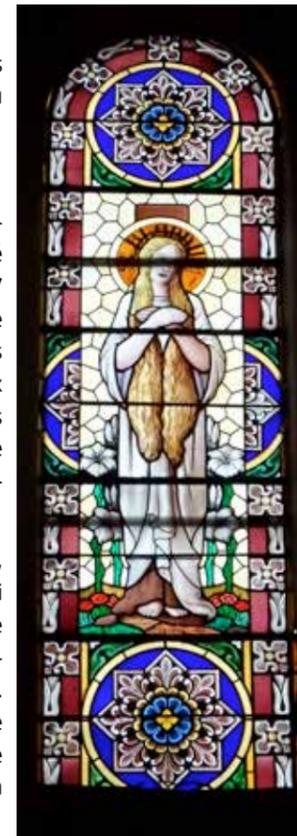
Ayant survécu à l'incarcération, Blandine fut livrée aux bêtes qui refusèrent de lui faire le moindre mal. Elle fut torturée et dut assister à la mort de ses compagnons. Elle fut ensuite flagellée, placée sur un grill brûlant, puis livrée dans un filet à un taureau qui la lança en l'air avec ses cornes.

Ayant survécu à toutes ces horreurs, Blandine fut finalement égoragée par le bourreau à la fin des jeux où elle parut : elle fut la dernière des 47 martyrs de Lyon à accomplir son martyre durant l'été 177.

Une légende tardive en a fait une toute jeune fille émouvante par sa fragilité, thème souvent représenté par les peintres lyonnais du XIXe siècle. En réalité, il s'agissait d'une femme d'âge mur comme le montrent les termes employés par la lettre des martyrs pour la désigner, et par le fait qu'elle est comparée, pour son attitude à l'égard de ses compagnons, à la mère des sept frères martyrs du 2e Livre des Macchabées.

Sainte Blandine est la patronne de la ville de Lyon. Elle est aussi, avec sainte Marthe, patronne des servantes.

En 1986, 1 809 ans après les faits, le pape Jean-Paul II, alors en voyage à Lyon, se rend au poteau symbolisant le lieu du martyre (et non comme le veut la tradition, à la cathédrale de Lyon). Il déclare au sujet de Blandine et de ses compagnons : « Ils n'ont pas voulu renier Celui qui leur avait communiqué sa vie et les avait appelés à être ses témoins. Nous savons qu'ils sont nombreux aujourd'hui encore, et dans toutes les parties du monde, ceux qui subissent les outrages, le bannissement et même la torture à cause de leur fidélité à la Foi chrétienne. En eux le Christ manifeste sa puissance. Les martyrs d'aujourd'hui et les martyrs d'hier nous environnent et nous soutiennent pour que nous gardions nos regards fixés sur Jésus. »



### Se tenir informé sur l'activité de la paroisse

**Vous pouvez vous connecter sur le site**

[www.paroisse-sthugues-bonnevaux.fr](http://www.paroisse-sthugues-bonnevaux.fr)

**et sur le compte Facebook de la paroisse**

<https://www.facebook.com/Paroisse-Saint-Hugues-de-Bonnevaux>

### Vos Contacts au clocher de Meyrieu

**Inscription pour les mariages 2024**

→ auprès du Père René Chatain (tel: 06 83 32 08 59)

**Responsable de la préparation au baptême :**

→ Florence Durand (06 20 66 82 39)

**Responsable des intentions des messes :**

→ Anne-Marie Barbier

**Responsables de la préparation des funérailles :**

→ Anne Marie Barbier, Thérèse Blanc, Lucette Joly, Marie Claude Joly, Elisabeth Lacroix.

## Pierre Blanc, porte-drapeau suppléant de l'amicale des Anciens Combattants de Meyrieu les Etangs décoré de la médaille de la reconnaissance française.

Lors de la cérémonie de commémoration de l'armistice 1918 du 11 novembre 2023, Pierre Blanc a été décoré de la médaille de reconnaissance par Georges Colombier, membre honoraire du Parlement, pour ses 10 années de service.

**Découvrons l'allocution de Georges Colombier lors de cette cérémonie.**

« Cher Pierre,

C'est avec plaisir que je vais te remettre la médaille de reconnaissance pour 10 années de porte-drapeau. Au cours de ces années, tu as toujours assuré fidèlement ton rôle de suppléant de Guy Pastre, notre porte-drapeau titulaire, pour les commémorations aux monuments aux morts et aux funérailles de nos amis anciens combattants.

Tu gardes, sans aucun doute, deux bons souvenirs :

→ en 2017, tu participes, à Paris, au 50<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez le feu en Algérie en assistant, avec le drapeau, à la messe

en l'église St Louis des Invalides, à la commémoration au monument du quai Branly, au défilé sur les Champs Elysées et au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

→ en 2018, tu es présent au pèlerinage des Anciens d'Algérie, à Lourdes, et enchaînes la cérémonie du souvenir et les offices religieux.

Au nom de Michel Perrichon, président de l'amicale des Anciens Combattants de Meyrieu les Etangs, et au nom de tous les membres de cette association, je t'adresse nos remerciements et nos félicitations pour ces services rendus.



*Je remercie Guy Pastre pour son fidèle engagement de porte-drapeau.*

*Nous aurons une pensée pour notre ami Jean Fonné qui a été le premier porte-drapeau des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie et à ceux des conflits de 14-18 et 39-45.*

*Pierre, reçois cette médaille bien méritée. J'adresse mes remerciements à Thérèse, ton épouse, vice-présidente de l'amicale. Ensemble vous participez au devoir de mémoire. »*

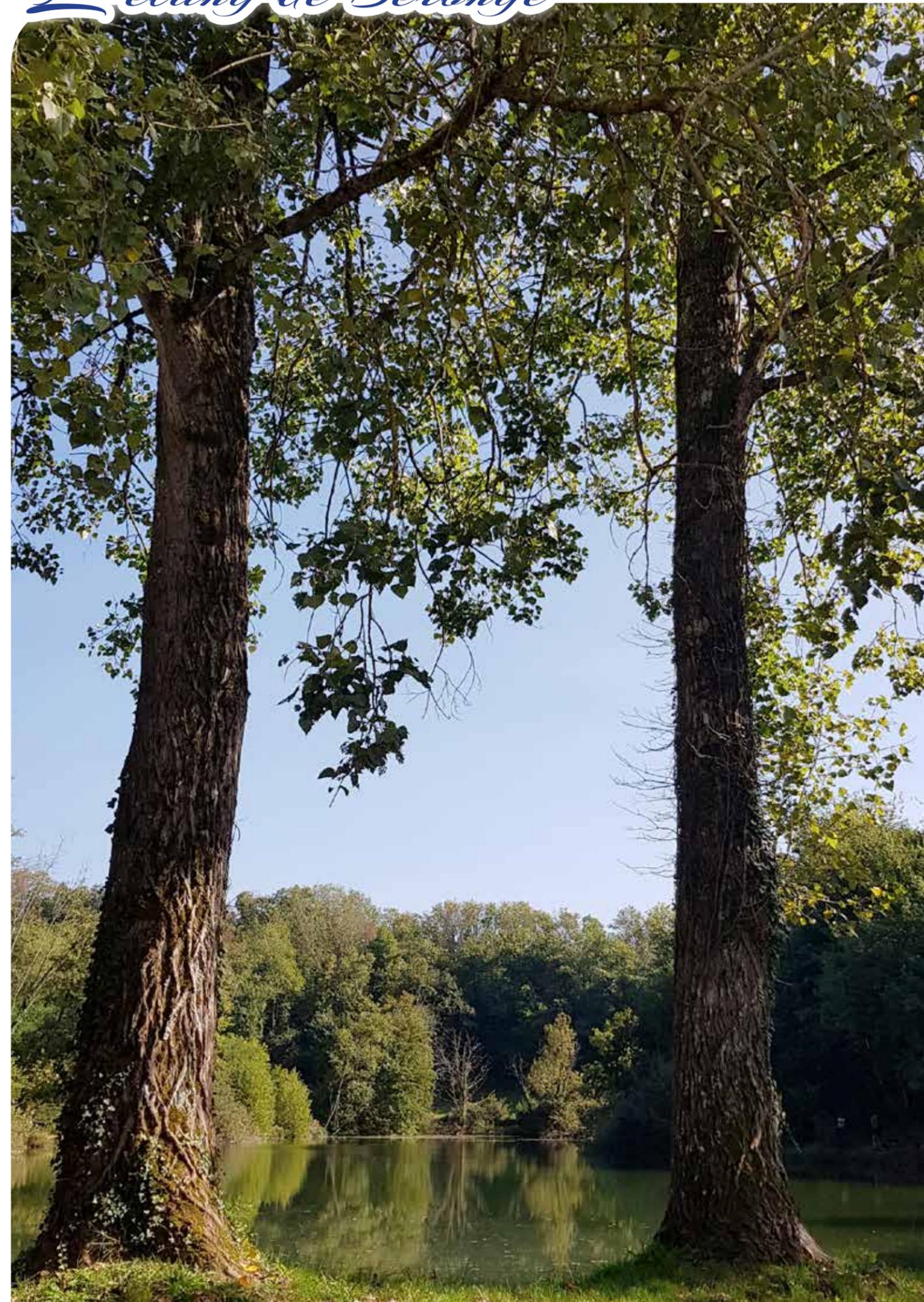


### Qu'est qu'un porte-drapeau ?

Un porte-drapeau est une personne dont la fonction est de porter une hampe à laquelle est attachée un drapeau, dans le but de l'exhiber lors d'une bataille, d'un défilé, d'une cérémonie ou d'une manifestation. Le porte-drapeau se trouve généralement en tête de formation. Il peut être entouré de personnes qui forment une garde au drapeau.

Le porte-drapeau tient la hampe à une ou deux mains, et il est souvent aidé en cela par un manchon qui en accueille la base, et qui est attaché à un baudrier, une ceinture, ou une bandoulière (dans le cas d'un piéton).

## L'étang de Béronge



# L'étang de Béronge

